



LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 170

LE MARDI 31 JUILLET 2007

88c + TAXES = 1\$

Israël jette du lest



ISMAIL ZAYDAH REUTERS

UN SOLDAT israélien vérifie les pièces d'identité d'un Palestinien à un point de contrôle près de Naplouse, hier. Ces contrôles pourraient bientôt être moins fréquents puisqu'Israël se prépare à lever une partie du demi-millier de barrages installés par ses forces de sécurité en Cisjordanie, comme le demandait Mahmoud Abbas, afin de renforcer localement la main du président palestinien, face au Hamas retranché à Gaza.

Sondage du magazine *The Beaver*

Trudeau, premier au top 10 des «pires Canadiens»

FABIEN DEGLISE

Pierre Elliott Trudeau, Céline Dion, Jean Chrétien, Conrad Black et Karla Homolka ont désormais un point en commun. Ces personnages publics sont en effet cinq des dix «pires Canadiens de notre histoire», selon les lecteurs du magazine *The Beaver*. Et ce, pour l'ensemble de leur œuvre, indique la livraison d'août de cette publication de la Société d'histoire nationale du Canada, basée à Winnipeg, au Manitoba.

Au terme d'un sondage mené en ligne en mai et en juin derniers par l'organisme qui fait la promotion de l'histoire canadienne, les 15 000 répondants sont catégoriques: Pierre Elliott Trudeau, l'ancien premier ministre du Canada, se hisse au premier rang de ce top 10 des personnages jugés les pires de l'histoire récente du Canada. Motif: «Il a fait plus pour diviser l'Est et l'Ouest [du pays] que n'importe quel autre premier ministre», indique un lecteur-voteur. «Avec des déficits élevés, des impôts élevés et des programmes sociaux qui ne fonctionnent pas, il a été à l'origine d'un échec économique, et nous

VOIR PAGE A 8: TRUDEAU

INDEX

- Annances B 4
- Avis publics .. B 5
- Décès B 4
- Idées A 7
- Météo B 5
- Mots croisés . B 5
- Sudoku B 6
- Télévision B 7

Opium: l'Afghanistan produit, et consomme

Le nombre d'opiomanes et d'héroïnomanes ne cesse d'augmenter

Une équipe du *Devoir* rentre d'un séjour de deux semaines en Afghanistan où, malgré la guerre et les attentats, la vie continue, dans les sourires ou le malheur. Dernier article d'une série en trois volets.

CLAUDE LÉVESQUE

Deux policiers en uniforme patrouillent paisiblement à la lisière d'un quartier de Kaboul démolé pendant la guerre civile. À seulement quelques mètres de distance, derrière ce qu'il reste des murs, une vingtaine d'héroïnomanes, dont l'âge varie entre la fin de l'adolescence et la quarantaine, se piquent ou fument la poudre brune au milieu des ruines, sur le sol jonché de débris et de centaines de seringues usagées.

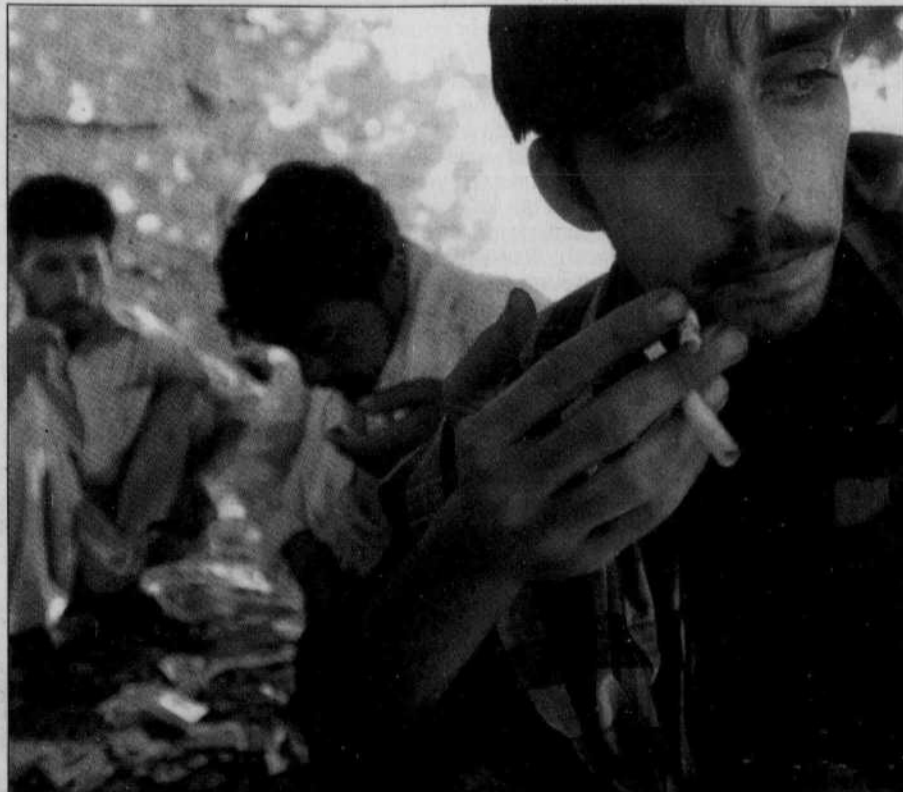
La plupart refusent carrément de se laisser photographier, mais quelques-uns se laissent convaincre de jouer le jeu une fois assurés que les photos sont destinées à une publication étrangère. Un jeune drogué nous laisse suivre toute l'opération, qui consiste à fumer la drogue déposée sur un bout de papier d'aluminium sous lequel brûle une allumette. Le tas de poudre se transforme en une boule noire

qui fuit vers l'extrémité du réceptacle en laissant derrière elle une volute de fumée.

Harid, 35 ans, ne consomme pas pour l'instant. Il est assez lucide pour parler un peu, contrairement à une dizaine d'autres hommes étendus sur le sol après avoir ingéré leur dose. Il dit fumer de l'opium depuis huit ans, mais avoir commencé à prendre de l'héroïne (un sous-produit de l'opium) depuis six mois seulement. Il gagne sa vie comme porteur à 260 afghanis (5 \$) par jour. Chaque dose lui coûte 80 afghanis. Aussi bien dire que l'essentiel de son salaire y passe. Pourquoi? «Ça me permet de me retrouver dans un autre monde», répond-il simplement. Il ajoute ensuite qu'il n'a pas les moyens de fréquenter un des centres de sevrage où il reste des places.

La poudre est vendue par des gamins de sept ou huit ans qui la reçoivent du *dealer* local, un adolescent qui circule à vélo dans les parages.

VOIR PAGE A 8: OPIUM



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le regard absent, jeune Afghan fume une cigarette après avoir consommé de l'héroïne.

Des militants anti-Rabaska muselés

Ils ont accepté un règlement hors cour, faute de moyens

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

n'est pas une poursuite-bâillon, mais c'est le même esprit.

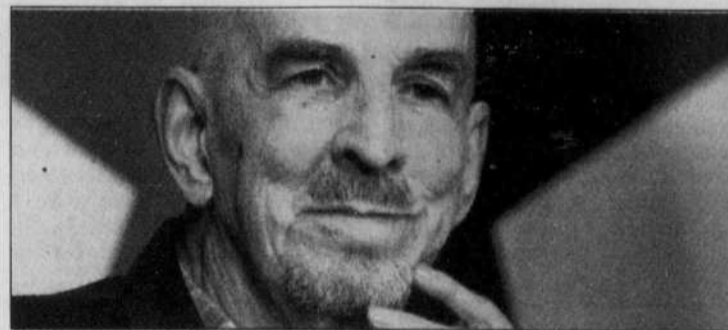
Contraints d'abandonner une poursuite entreprise contre les promoteurs du projet Rabaska, parce que les frais judiciaires étaient devenus trop élevés, 93 citoyens de la Rive-Sud de Québec ont aussi dû renoncer, dans le règlement hors cour, à leur droit de contester la légalité du projet sur le plan du zonage. Ils ont évité en échange de payer les frais de désistement habituels.

«C'est clairement une forme de bâillon», dénonce André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). Son organisme n'était pas partie prenante au recours en cause, mais il soutient la lutte des opposants au controversé projet de port méthanier. «Le message qu'envoie le règlement hors cour, c'est qu'on incite les gens à se taire, sans quoi il y aura des pénalités. Ce

La semaine dernière, un communiqué a été émis conjointement par Rabaska et des représentants des 93 citoyens concernés, dont le porte-parole de la Coalition Rabat-Joie, Yves Saint-Laurent, et le président de l'Association pour la protection de l'environnement de Lévis, Jacques Levasseur. Ces derniers avaient entrepris, le 13 septembre 2006, des procédures en Cour supérieure contre Rabaska et la Ville de Lévis, alléguant que le projet de port allait à l'encontre du règlement de zonage 234 de la Ville de Lévis.

Or, le communiqué indique que, après «analyse de la situation, les demandeurs ont jugé opportun de se désister de leurs procédures». Il précise ensuite que «les demandeurs se sont aussi engagés à ne pas, directement ou indirectement, évoquer ou

VOIR PAGE A 8: MILITANTS



JONAS EKSTROMER REUTERS

Ingmar Bergman

Ingmar Bergman (1918-2007)

Le maître suédois rejoint les fantômes de son passé

ODILE TREMBLAY

Le vieil homme de génie n'arpentera plus les berges de l'île de Farö, sur la mer Baltique, où il vivait quasi reclus depuis la mort de sa dernière épouse il y a douze ans, humant l'air du large et bavardant avec les fantômes de son passé. Le grand défricheur de l'âme humaine, magistral cinéaste et homme de théâtre phare du XX^e siècle n'est plus. Ingmar Bergman s'est éteint hier à 89 ans, des suites d'une longue maladie. Il vient de perdre devant la Grande Faucheuze son ultime partie d'échecs.

Mais ni sa lanterne magique, ni son visage creusé et scrutateur ne s'évanouiront des mémoires. Le maître suédois nous aura livré un des plus brillants va-et-vient cinématographiques entre la création, le rêve et la vie que le septième art ait enfantés au cours de sa route. Son nom luit au panthéon des maîtres, aux côtés des Fellini, Kurosawa, Antonioni, Buñuel et des autres géants, ses pairs.

Il fallait voir, lors du cinquantième anniversaire du Festival de Cannes en 1997, son ombre géante flotter sur le Palais. Ingmar Bergman a alors reçu la Palme des palmes, mais on l'aurait cherché en vain parmi l'éblouissant parterre de stars et de cinéastes. Ayant délégué Liv Ullman, qui fut si longtemps sa muse, son actrice et sa

compagne, il avait refusé de quitter son repaire suédois, évoquant ses manies, sa sauvagerie, le grand âge. En fait, le vieux sage évoluait désormais loin des honneurs et des paillettes, en dialogue avec ses propres maîtres, sans doute: Shakespeare, Strindberg, Ibsen, qu'il avait tant mis en scène au Théâtre dramatique de Stockholm.

Il fut le cinéaste des tourments modernes et de l'incommunicabilité des êtres qui s'aiment, également un grand peintre de l'âme féminine en son éternel mystère. Le duo de *Persona* joué en 1966 par Bibi Andersson et Liv Ullman en a offert des profils superposés d'une poésie pure, enfantés par les quêtes de la psychanalyse. *Cris et chuchotements*, chant choral féminin bouleversant, en 1972, aura exploré aussi tous les remous de l'âme des femmes, tout comme *Sonate d'automne*, en 1978.

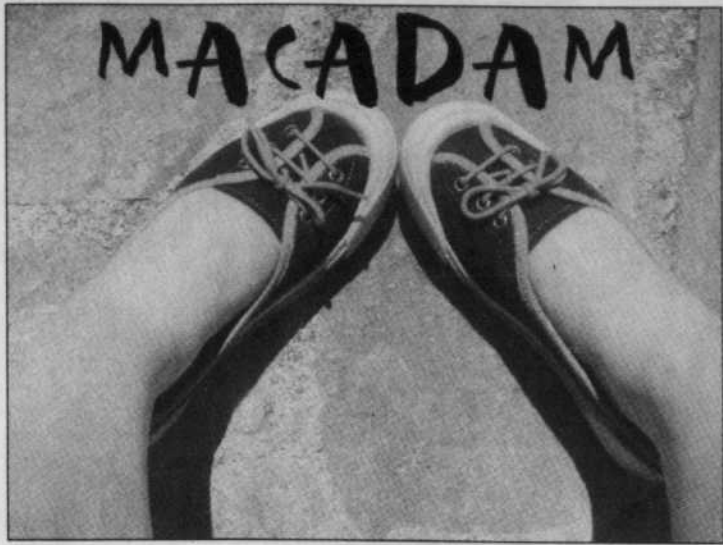
Le prolifique artiste a monté 125 pièces en un demi-siècle, réalisé une quarantaine de films, écrivant aussi des scénarios pour d'autres (Bille August, Liv Ullman). Bergman se sera marié cinq fois, en plus d'avoir multiplié les liaisons amoureuses. Il aura engendré neuf enfants, sans avoir la fibre paternelle si développée pour autant.

VOIR PAGE A 8: BERGMAN

■ Autre texte en page A 7

LES ACTUALITÉS

Le tour du monde en 80... épicereries



Quand l'été chauffe les trottoirs, qu'on a joué les touristes, fréquenté les festivals, plongé dans les piscines et flâné aux terrasses, que reste-t-il pour encore apprécier la ville et même s'en étonner? Des coins inexplorés, des gens méconnus, des activités inusitées. De Montréal, Ottawa et Québec, nos journalistes vous font part de ce qu'ils ont déniché.

L'ouverture récente du Québec à de nouvelles variétés de fruits et légumes a visiblement ses limites. Un doute? Passez donc les portes du Marché Shah Jalal de la rue Ogilvy, au nord de la rue Jean-Talon.

Dans ce petit commerce spécialisé dans les produits de l'Inde et du Bangladesh, la verdure y défile en effet dans un comptoir tempéré comme une succession d'énigmes. En raison de ses formes, de ses textures, de ses teintes et, bien sûr, des noms qui viennent avec elles: pani low, shatkora, ada ledu, jali, data sag, chichinga, okra...

Racine? Plante feuillue ou potagère? Tubercule? Fruits d'arbres exotiques? Ces aliments, comestibles de toute évidence, n'ont tellement pas pris dans la culture gastronomique d'ici que l'Office québécois de la langue française aurait bien de la peine à leur trouver un nom en français. Et l'on ne peut finalement que s'en réjouir puisque ce vide linguistique donne la chance aux Montréalais de partir en voyage à l'autre bout du monde... à 10 minutes de vélo de chez eux. À peine.

C'est le Montréal que l'on aime. Le nez dans une forte odeur de curry, le dépaysement est total dans cette épicerie du nord de la ville, où la musique qui y joue, la langue qui s'y parle et les clients qui s'y promènent donnent très vite l'impression d'avoir franchi la barrière de l'espace et du temps.

Les produits exposés confirment l'étrange sensation. Dans le congélateur, les sacs de baïlla, de pangush, de shino, de baim, de khalisa, de koral — un «poisson d'eau douce», souligne l'étiquette, en français — ou de gulsha invitent à l'évasion. «Nous avons une

trentaine d'espèces de poisson différentes», explique Mohammed, employé de l'endroit, confronté au regard perplexe d'un consommateur qu'il n'a pas l'habitude de croiser en ces lieux. «Tous arrivent congelés du Bangladesh. C'est la seule façon pour nous de les avoir ici à Montréal.»

Ailleurs, le regard est attiré par des préparations pour beignets, crêpes ou gâteaux aux lentilles, de marque Gits, un produit fièrement importé de l'Inde. Le mélange à curry, pour les légumes, (National, c'est son nom) vient plutôt du Pakistan, tout comme ce pudding au riz et noix de cajou baptisé laziza. Plus loin, un pot de crème de sésame, pour le déjeuner, arrive du Liban, alors que la boisson gazeuse Goya Refresco à la mandarine, très prisée dans ce coin de la métropole, a pris la route de... Secaucus dans le New Jersey jusqu'à Montréal.

Le pays d'en face

Sur cette rue Ogilvy, entre Hutchinson et de l'Épée, traverser la rue revient là aussi à partir dans un autre pays. Au Ghana, par exemple, à l'honneur au Marché Ghanacain, qui affiche en devanture ses couleurs: «Produits africains-carabes et ouest indiens. Poissonnerie.»

À l'intérieur, derrière son comptoir, Julian discute avec un habitué sur fond d'étagères croulant sous les shampoings, parfums et savons servis dans des emballages où les femmes blanches aux cheveux blonds ont disparu au profit de peaux noires et métissées, plus à propos dans pareil établissement.

«Que fait-on avec cette palmut cream [une préparation en conserve à base de jus de palme, d'eau et de sel, importée d'Accra]?», demande le client-touriste. «On fait



Les Montréalais ont la chance de partir en voyage à l'autre bout du monde... à 10 minutes de vélo de chez eux. À peine.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

revenir des légumes dedans, répond la propriétaire. Vous pouvez servir ça avec des cuisses de dinde fumée [qui viennent du Québec, préciserait-elle plus tard]. C'est très bon.»

Les Nations unies de la bouffe

Avec sa ribambelle d'épicereries dédiées à l'alimentation de néo-Québécois provenant des quatre coins du globe, Montréal sert finalement chaque jour les Nations unies de la bouffe sur un plateau. Et pour en profiter, il ne faut certainement pas rechigner à parcourir la métropole de long en large à la recherche de ces petits bijoux et de leurs produits capables d'ajouter mystère et drôles de saveurs dans son quotidien culinaire.

Dans le quartier Côte-des-Neiges, ce sont les feuilles de la lop, de ngo gui, de ray ram ou de gap ca — des herbes entrant dans la cuisine vietnamienne — qui fascinent... avant d'aromatiser une soupe ou une salade de tomates! Rue Jarry, dans le quartier Saint-Michel, le consommateur en mal de rafraîchissement peut facilement se laisser tenter par ces sucettes glacées — des pop-sicles, quoi! — à la gelée d'haricot vert ou rouge. Cette spécialité de Taïwan est tenue en inventaire par le supermarché Kim Phat, troisième réseau d'épiceries dites ethniques de Montréal, après Mourelatos et Esposito mais aussi avant Adonis et Al Chahal, selon un rapport de la

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur les grappes bioalimentaires de la métropole.

Dans ce haut lieu de la distribution alimentaire, où étonnement l'Asie semble très bien se marier avec Haïti, les boissons Pokka — des laits à la fraise ou au melon, importés de la Corée du Sud — et les boissons gazeuses à l'aloë vera et au miel de la Thaïlande côtoient en effet les sacs de farine d'akasan — une préparation à base de maïs — et surtout des pots de confiture d'ananas, populaire au déjeuner à Port-au-Prince.

L'axe de l'exotisme

Blasé par les minibananes provenant du delta du Mékong ou par les frigos remplis de Dragon, la stout de Jamaïque que le Marché La Foire des Antilles du boulevard Saint-Michel exhibe dans ses frigos? Un coup de barre plein sud conduit rapidement dans un autre univers. Celui d'Aliments Picado, boulevard Saint-Laurent, ou de Boucherie/Épicerie S.A. et fils rue Saint-Urbain, où le Portugal s'y fait gourmand, en plusieurs saveurs.

On y retrouve, bien sûr, l'incontournable morue salée (avec

ses joues, à ne pas oublier), les pots de graines de lupin — la gourgane des Portugais! —, les bouteilles d'eau de marque Lmsou ou Fastio, qui donnent l'impression d'être allé loin, et surtout ces confitures, Quintal dos Açores à la figue, au raisin ou encore à la patate douce. Parfait avec un morceau d'oaxaco ou são jorge topo, des fromages que seules les épiceries de ce quartier portugais ont en rayons.

Dans l'axe nord-sud de la ville, entre l'Asie/Antilles et le Portugal, les curieux s'arrêteront sans doute en chemin au Marché Istanbul. Caché dans un minicentre commercial peu attirant au nord de Crémazie, entre Saint-Laurent et Clark, le commerce, comme son nom l'indique, fait respirer un morceau de Turquie à Montréal. Une aubaine pour les consommateurs curieux et une bonne façon aussi pour eux d'impressionner la visite en lui servant des nouilles de marque Piyale achetées là, du sirop de jellab (à base de dattes), des nectars de cerise ou encore de l'Uludag Gazoz.

De quoi? Uludag Gazoz, une boisson gazeuse aux fruits qui, comme tous les produits glanés dans les nombreuses épiceries ethniques de la métropole, permet, en été et par temps chaud, ce qu'Air Canada n'offre pas: de se dépayser pour quelques dollars à peine et une grande balade à vélo.

Le Devoir

Viaducs sous surveillance

La ministre compte sur les camionneurs

La ministre des Transports du Québec, Julie Boulet, s'en remet à l'autodiscipline et au sens des responsabilités des camionneurs pour éviter les surcharges sur les 135 viaducs sous surveillance au Québec.

De passage à Montréal, hier, la ministre Boulet a rappelé que les détenteurs de permis de transport en surcharge n'avaient plus le droit d'utiliser ces structures jusqu'à ce qu'elles aient été inspectées et jugées sécuritaires.

Elle a fait valoir que l'Association du camionnage du Québec avait transmis à tous les détenteurs de permis de transport en surcharge, qui représentent 10 % des camionneurs, la liste des viaducs qui leur sont interdits.

Mme Boulet a ajouté que quelque 300 contrôleurs routiers assuraient aussi la surveillance des structures visées et que la Sûreté du Québec pouvait également être appelée en renfort pour la surveillance, si certaines structures devaient s'avérer problématiques.

La ministre a dit espérer que l'ensemble des structures soient inspectées d'ici la fin octobre, une opération qui coûtera quatre millions de dollars au ministè-

re. Par la suite, la ministre affirme que toute réfection requise sera réalisée sans délai, quel que soit son coût, afin d'assurer la sécurité des usagers, et que les réfections moins urgentes seront toutes réalisées à terme.

La ministre a reçu, en ce sens, un appui clair de son homologue fédéral, Lawrence Cannon, qui a indiqué hier que des discussions sont sur le point de s'amorcer entre les deux paliers de gouvernement afin que les ponts et viaducs puissent répondre aux critères d'investissement du nouveau programme d'infrastructures annoncé dans le dernier budget du ministre des Finances, Jim Flaherty.

«On est sur le point de s'asseoir avec le gouvernement du Québec, notamment pour déterminer les critères et les conditions du nouveau programme d'infrastructures, a dit le ministre Cannon. Et, parmi les choses que nous souhaitons, c'est de rendre accessibles des demandes pour réhabiliter des échangeurs et ainsi de suite.»

Presse canadienne

Diabète et crise cardiaque: l'Avandia ne devrait pas être retiré du marché, soutient un comité d'experts

ANDREW BRIDGES

Washington — Même si des études récentes démontrent que son utilisation peut entraîner une augmentation du risque de crise cardiaque, le médicament Avandia, qui est utilisé dans le traitement du diabète, ne devrait pas être retiré du marché, a estimé hier un comité d'experts chargé de conseiller le gouvernement américain.

Cette recommandation faite à la Food and Drug Administration (FDA) américaine, non contraignante, a été adoptée à la majorité des membres du comité d'experts.

Avant que les experts ne se prononcent, un membre de la FDA, le docteur David Graham, leur avait fait valoir que ce risque accru de crise cardiaque pour les diabétiques ayant recours à l'Avandia,

combiné au fait que d'autres médicaments offrent les mêmes bienfaits à court terme, ne justifiait pas la poursuite des ventes du produit.

La firme pharmaceutique GlaxoSmithKline PLC avait pour sa part réfuté l'existence de ce risque plus élevé, citant ses propres études sur l'Avandia, qui est aussi connu sous le nom de rosiglitazone.

Experts convoqués

La FDA avait convoqué les experts pour tenter de déterminer si l'Avandia ne devrait être utilisé que chez certains patients soigneusement choisis, et étiqueté d'avertissements clairs, ou s'il devrait être carrément retiré des tablettes. La FDA avait précédemment indiqué que des dizaines d'études font état d'un risque accru de crise cardiaque.

Environ un million d'Américains souffrant de diabète de type 2 prennent de l'Avandia. Au Canada, plus d'un million de prescriptions d'Avandia ont été émises l'an dernier, selon IMS Health Canada.

Le patron du docteur Graham, le docteur Gerald Dal Pan, s'est lui aussi prononcé en faveur du retrait du médicament, mais d'autres experts ont demandé au comité de la FDA de garder l'esprit ouvert.

«Il est important que le comité comprenne qu'il y a un désaccord fondamental [au sein des instances de la FDA] concernant les conclusions scientifiques qui doivent être tirées», a dit le docteur Robert Meyer, responsable du service de la FDA qui étudie les nouveaux médicaments pour traiter le diabète.

Méta-analyse

En mai dernier, le prestigieux *New England Journal of Medicine* avait publié une méta-analyse de 42 études qui démontraient que le risque de crise cardiaque était 43 pour cent plus élevé chez les patients prenant de l'Avandia que chez les autres.

À ce moment, Glaxo avait émis un communiqué, approuvé par le ministère fédéral de la Santé, qui affirmait que les patients qui prenaient de l'Avandia ne devraient pas cesser de le faire sans tout d'abord consulter leur médecin.

Associated Press
Presse canadienne

NOUVEAU dans la section culture sur

LE DEVOIR.com

Trouvez l'horaire des films à l'affiche
En salle / à la télé / et les nouveautés DVD

CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

Félix BOUVIER

CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

Histoire — Économie — Géographie
5^e secondaire

248 pages — 43,25 \$
ISBN 978-2-7608-4653-1

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications

ACTUALITÉS

Algues bleues

Greenpeace dénonce l'entente avec l'UPA

ALEXANDRE SHIELDS

Greenpeace revient à la charge dans le dossier des algues bleues et exige que Québec déchire le «Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010», signé en décembre dernier avec l'Union des producteurs agricoles.

Le groupe écologiste estime que cette entente nuit à la lutte contre les cyanobactéries puisqu'«elle exempte le milieu agricole de toute nouvelle mesure environnementale d'ici 2010». Or, «de nombreux rapports ont établi que les excédents de phosphores provenant de pratiques agricoles non écologiques demeurent la source principale [généralement 75 %] de propagation des algues bleues, et ce, jusqu'à la mort des lacs et des cours d'eau», souligne Eric Darier, responsable de la campagne Agriculture de Greenpeace.

Tout plan de lutte contre les algues bleues passe donc inévitablement par des efforts plus importants de l'industrie agricole. D'ailleurs, selon M. Darier, «il y a urgence de diminuer les charges de phosphore provenant des bassins versants alimentant des lacs contaminés, particulièrement dans les régions aux cheptels nombreux ou celles où l'on pratique la monoculture du maïs».

Mais le gouvernement se retrouve pieds et poings liés en raison de l'entente conclue avec l'Union des producteurs agricoles (UPA). «Va-t-il falloir continuer à regarder jusqu'en 2010 ce gouvernement fermer des lacs et des plages sans qu'il ne comprenne et ne nous explique le pourquoi ou qu'il ne s'attaque aux plus importantes causes de la prolifération des cyanobactéries?», demande donc Eric Darier.

Par ailleurs, en plus de serrer la vis à l'industrie agricole, Greenpeace juge que Québec doit aller plus loin. Il faudrait ainsi rapidement «prendre un virage vert et faire en sorte que tous ceux qui sont à la source des problèmes de contamination, y compris le milieu agricole, aient la chance de faire partie des solutions». «Après plus de 30 ans d'industrialisation à outrance, il semble de plus en plus évident que nos milieux naturels atteignent un point de non-retour», explique Eric Darier. L'Union paysanne appuie d'ailleurs Greenpeace dans sa démarche.

Le «Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010» ne contient effectivement pas de cibles contraignantes pour les producteurs agricoles. On y évoque plutôt la nécessité d'accroître l'efficacité des exploitations et, par le fait même, d'améliorer leur bilan écologique. Le texte parle aussi de «rendre l'utilisation des matières fertilisantes et des pesticides plus efficace pour éviter qu'ils ne soient perdus dans l'environnement». On propose par exemple un «meilleur contrôle des doses de phosphore au moment des épandages».

Mesures efficaces

L'UPA réfute pour sa part les accusations de Greenpeace quant à la «paix réglementaire» conclue avec Québec. «Les producteurs agricoles ont été confrontés, au cours des dernières années, à un resserrement sans précédent des exigences environnementales, jumelé à une multitude de nouvelles normes touchant la gestion des lisiers et des fumiers, la protection de l'eau, l'utilisation des pesticides, etc.», a fait valoir l'UPA hier par voie de communiqué. La stabilité réglementaire actuelle permet aux producteurs agricoles d'absorber l'impact financier que ces changements supposent, de s'ajuster aux nouvelles exigences, et laisse une période de temps suffisante pour mesurer l'impact véritable de l'ensemble des nouveaux règlements adoptés jusqu'ici.

Au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, on soutient par ailleurs que le Plan d'action concerté est un outil efficace. Le porte-parole du ministère, Marc Lalancette, explique que cette entente tient notamment compte de la nécessité de «travailler sur le terrain pour améliorer les différentes pratiques». Le ministère compte aussi étudier l'efficacité des bandes riveraines, une mesure qui permet de réduire l'impact de l'activité agricole sur les cours d'eau.

Il explique en outre que le Règlement sur les exploitations agricoles (REA), qui régit cette industrie, prévoit déjà que les agriculteurs «ne doivent pas polluer». M. Lalancette ajoute que, depuis 2002, le plan agro-environnemental de fertilisation impose aux producteurs qu'ils tiennent compte de la capacité d'absorption des sols lors de l'épandage des fertilisants. On espère ainsi en arriver à une «fertilisation optimale» qui minimise les rejets de phosphore dans la nature.

Du côté du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, on soulignait toutefois la semaine dernière que «la réglementation ne vise pas spécifiquement à réduire l'impact sur les cours d'eau de villégiature. Ce n'est pas une mesure qui est pointée au point de cibler un changement de pratique en vue de minimiser l'impact sur des lacs. C'est un règlement pour encadrer la pratique et réduire les problèmes de détérioration des cours d'eau», expliquait alors Marc Simoneau, analyste en milieu aquatique au ministère.

Dolores Planas, spécialiste de l'écologie aquatique, considère elle aussi que le REA est déficient. «Il ne tient pas compte de la capacité d'absorption de phosphore des cours d'eau [dans la mesure des rejets agricoles]. Aussi, il ne prend pas en considération le type d'agriculture», souligne-t-elle.

Par ailleurs, le nombre de plans d'eau affectés par les cyanobactéries demeure stable. Hier, 83 lacs et rivières étaient touchés, dont une dizaine dans leur totalité. Les régions les plus touchées sont pour l'instant les Laurentides (29), l'Estrie (12), Lanaudière (11) et Chaudières-Appalaches (9).

Le Devoir

L'Association médicale canadienne publie sa position

Pour des garanties de soins dans des délais raisonnables

Les Canadiens devraient pouvoir recourir à l'assurance-maladie privée quand le système public ne peut répondre à la demande

BRIGITTE SAINT-PIERRE

L'Association médicale canadienne (AMC) plaide pour l'instauration de garanties d'accès aux soins de santé dans des délais raisonnables. C'est l'une des principales mesures contenues dans un document de l'AMC rendu public hier et intitulé *Toujours une question d'accès. L'assurance-maladie bonifiée*.

Le président de l'AMC, le Dr Colin McMillan, a dévoilé les grandes lignes de ce document dans un discours qu'il a prononcé hier au Club Rotary de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'AMC recommande notamment que «les gouvernements collaborent avec l'AMC et d'autres organisations médicales afin d'établir des points de repère sur les temps d'attente appropriés sur le plan clinique pour tous les principaux services diagnostiques, thérapeutiques, chirurgicaux et d'urgence».

Établir des normes de temps d'attente

Des points de repère sur les temps d'attente existent déjà au Canada dans cinq domaines cliniques: les soins aux personnes atteintes d'un cancer, les soins cardiaques, l'imagerie diagnostique, les remplacements d'articulation et la restauration de la vue. L'AMC croit qu'il faudrait établir des normes de temps d'attente pour un plus grand nombre de secteurs d'intervention, ainsi que des délais maximaux acceptables pour l'accès aux soins de santé de première ligne et aux consultations avec des médecins spécialistes.

Quand les normes de temps d'attente ne sont pas respectées, les Canadiens devraient avoir la possibilité de se faire soigner ailleurs que dans leur région géographique ou dans le secteur privé, aux frais du gouvernement, estime l'AMC. «Lorsque le système financé par le secteur public ne peut fournir un accès aux soins en temps opportun, les Canadiens devraient pouvoir recourir à l'assurance-maladie privée pour se faire rembourser le coût

des soins obtenus dans le secteur privé», peut-on également lire dans le document. Ce serait une solution de dernier recours, a mentionné au Devoir la présidente du conseil d'administration de l'AMC, la Dr Louise Cloutier. L'AMC croit que tous les patients canadiens doivent avoir accès à des soins de santé de qualité, peu importe leurs moyens financiers, a-t-elle dit.

Pour pouvoir fournir des soins de santé dans des délais raisonnables, il faut qu'il y ait un nombre suffisant de professionnels de la santé, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle au Canada, estime l'AMC, qui plaide pour l'adoption d'une stratégie pancanadienne de planification des ressources humaines en santé.

Dans un contexte où la population vieillit, l'AMC croit par ailleurs qu'il faudrait envisager la création d'un régime enregistré d'épargne pour les soins de longue durée.

Le Devoir

Fini les vacances!



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LES OUVRIERS de la construction ont repris le travail hier, après deux semaines de vacances. Plus de 128 000 travailleurs de ce secteur d'activité étaient en congé depuis le 14 juillet. Des «vacances de la construction» ont eu lieu pour la première fois au Québec en 1971.

Coupe de monde de soccer des moins de 20 ans

La police de Toronto montre les joueurs chiliens du doigt

Ottawa — La police de Toronto a fait preuve de la plus grande «retenue», lors d'une confrontation avec des joueurs chiliens lors du Mondial de football des moins de 20 ans, a affirmé son chef hier, en rejetant la responsabilité de la violence sur les joueurs.

Un affrontement avait eu lieu entre des joueurs chiliens et la police, le 19 juillet, après la défaite du Chili devant l'Argentine en demi-finale de la compétition. Et la violence dont les joueurs ont accusé les forces de l'ordre avait provoqué une vague d'indignation au Chili. L'enquête menée par les services d'évaluation de la police de Toronto a «montré que les officiers impliqués dans cette affaire se sont conduits de façon professionnelle et avec une immense retenue», a déclaré Bill Blair, le chef de la police de la métropole canadienne.

«Les policiers ont le droit de se défendre lorsqu'ils sont violemment attaqués. Il ont fait preuve de retenue et de calme face à une grande provocation», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse tenue à Toronto.

«Nuit d'horreur»

Rapportant les accusations de brutalités policières des joueurs, qui avaient fait état de l'utilisation de pistolets à décharges électriques contre eux, la presse chilienne avait parlé de «nuit d'horreur». Les autorités chiliennes avaient demandé des explications au Canada par note diplomatique et la présidente, Michelle Bachelet, avait elle aussi exprimé son indignation.

En rendant public le rapport d'enquête hier, le chef de la police de Toronto a affirmé que la violence a été provoquée par les joueurs et que la police y a fait face avec mesure.

«Tous les témoins ont rapporté que la conduite et les actions des agents de police ont été appropriées, nécessaires et louables», a déclaré M. Blair.

Parmi ces témoins figurent des responsables de la fédération de football de la province d'Ontario, dont Toronto est la capitale, et le chauffeur de l'autobus de l'équipe chilienne, a-t-il précisé.

Selon le chef Blair, la police est intervenue au premier «signe de trouble», mais «les membres de l'équipe chilienne ont non seulement refusé de mettre fin à leur conduite agressive, mais ils se sont au contraire livrés à des actes qui ont enflammé la situation».

«Les policiers ont reçu des coups de poing, des coups de pied, dont certains à l'aine, et des crachats», a-t-il dit. Les joueurs ont brisé les bras des sièges de leur autobus et les ont utilisés comme projectiles contre les policiers, avec des piles électriques et des vaporisateurs de déodorant, a-t-il ajouté.

Quatre policiers ont été légèrement blessés, a indiqué M. Blair, en précisant qu'une policière a reçu un coup de poing sur la figure.

Les dommages causés à l'autobus sont évalués à quelque 35 000 \$ et la Fédération internationale de football (FIFA) a accepté de les payer, a-t-il poursuivi.

Les joueurs qui avaient été interpellés ont été sermonnés sur leur conduite et remis en liberté sans que des accusations aient été déposées contre eux. Bill Blair a laissé entendre que la décision avait été prise en partie pour éviter de perturber la suite du déroulement du Mondial.

Agence France-Presse

Incendie mortel

Les pompiers affirment avoir respecté les normes

CHARLES-PHILIPPE GIROUX

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) s'est défendu hier d'offrir un service de réponse en deçà des normes nord-américaines, à la suite d'un incendie dans une résidence de l'Est de Montréal qui a coûté la vie à un jeune homme de 27 ans, vendredi dernier.

La victime a été identifiée comme étant le rappeur Jonathan Guibault, connu sous le nom d'artiste de «Joe B.G.» ou «Snake».

L'Association des pompiers de Montréal a critiqué, plus tôt dans la journée, les délais d'intervention du service des incendies, estimant que ceux-ci étaient «excessifs» et «hors normes». «Je trouve triste, je dirais même irresponsable, de la part de l'association, d'utiliser un événement tragique de cette envergure, avec la perte de vie d'une personne, pour colporter de la mauvaise information par rapport au temps de réponse et par rapport aux normes en vigueur, que ce soit au Québec ou en Amérique du Nord», a déclaré le directeur du SIM, Serge Tremblay.

S'appuyant sur les rapports des opérations de vendredi dernier, le SIM a soutenu qu'une première unité de quatre pompiers s'était présentée sur les lieux de l'incendie moins de cinq minutes après avoir reçu un appel signalant l'incendie et que 15 pompiers combattaient les flammes moins de 10 minutes après cet appel, deux statistiques conformes aux normes nord-américaines de la National Fire Protection Association et aux orientations du ministère québécois de la Sécurité publique.

Selon le SIM, les temps de réponses critiqués par l'Association des pompiers de Montréal sont extraits d'une feuille de travail sur laquelle les données sont arrondies et ne permettent pas de recréer avec précision le déroulement des opérations.

Négociations

Les pompiers sont actuellement en négociations avec la direction du service des incendies pour le renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 31 décembre 2006. Les parties ne s'entendent ni sur le nombre de nouveaux pompiers à embaucher, ni sur le cadre financier d'une future nouvelle entente.

Par ailleurs, le SIM a dû répondre à plusieurs questions entourant la découverte d'une victime dans le brasier, 36 heures après les faits, alors que les secouristes sur les lieux de l'incendie avaient d'abord indiqué qu'il n'y avait aucun blessé dans l'incident.

«Dans les circonstances, en aucune occasion nous n'aurions pu sauver la victime», a dit M. Tremblay, concédant néanmoins que la dépouille aurait dû être localisée plus rapidement.

Ce n'est qu'à la troisième fouille des décombres, samedi après-midi, que le corps du jeune homme a été découvert, après que le service des incendies eut reçu une information selon laquelle un résidant de l'immeuble était toujours manquant.

Pour sa part, la mère de Jonathan Guibault a déploré, sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, avoir été informée de la possibilité que son fils soit mort seulement hier matin, lorsqu'un enquêteur l'a appelée pour avoir le numéro de téléphone de son dentiste, à des fins d'identification. Elle s'était pourtant déplacée sur les lieux de l'incendie, où on l'avait d'abord rassurée. Joe B.G. devait remettre la version finale de son nouvel album le jour même où le drame est survenu, selon son gérant, Jean-François Robert.

La police de Montréal n'avait toujours pas déterminé hier après-midi si l'incendie était de nature accidentelle ou criminelle.

Presse canadienne

En vacances avec...

Ces cahiers permettent aux parents, à l'année longue, de procéder à un diagnostic des lacunes chez leurs enfants et les corriger.



Colette Baillargeon

Français-Mathématiques pour tout le primaire

TI-LOUP
ISBN 978-2-7601-6940-1
NELLIE
ISBN 978-2-7601-6941-8
OCTAVE
ISBN 978-2-7601-6948-7
RAPIDO • ISBN 978-2-7601-6950-0
MÉO • ISBN 978-2-7601-6954-8
IDA • ISBN 978-2-7601-6956-2

128 pages,
15,95 \$
chacun

Guérin Montréal Toronto

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: 514-842-3481
Télécopie: 514-842-4923
Courriel: francel@guerin-editeur.qc.ca
Internet: http://www.guerin-editeur.qc.ca

LES ACTUALITÉS

Étude internationale sous supervision canadienne

Le donépézil peut aussi aider les patients gravement atteints

SHERYL UBELACKER

Toronto — Un médicament administré aux patients souffrant de cas bénins ou modérés de la maladie d'Alzheimer peut aussi soulager les symptômes des patients qui se trouvent à un stade plus avancé de la maladie, révèle une étude internationale dirigée par des Canadiens.

Le médicament, le donépézil, ne stoppe pas la progression de la maladie. Néanmoins, les chercheurs ont constaté qu'il améliore la mémoire et le fonctionnement général des personnes qui prennent ce médicament, par comparaison avec des patients auxquels on a donné un placebo. Il donne ainsi un coup de pouce aux patients aux prises avec cette maladie neurologique et à leurs soignants.

Ralentir la progression

«Cela ralentit ce que nous appelons la progression symptomatique de la maladie», a expliqué la chercheuse principale, la docteure Sandra Black, neurologue au Sunnybrook Health Sciences Centre de Toronto. Les patients ayant reçu du donépézil «interagissaient davantage». Au plan cognitif, leur mémoire était «légèrement meilleure», ils étaient «plus attentifs».

Les résultats de l'étude, d'une durée de six mois, ont été diffusés dans la publication *Neurology*. La recherche a porté sur 343 per-

sonnes gravement atteintes, suivies dans 98 cliniques du Canada, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Australie. La moitié du groupe, selon une sélection aléatoire, a reçu une dose quotidienne de donépézil, l'autre moitié, un placebo.

Les chercheurs ont observé que les fonctions cognitives se sont stabilisées ou améliorées chez 63 % des patients qui prenaient le médicament, contre 39 % chez ceux qui prenaient le placebo. Tous les participants, qui étaient âgés de 78 ans, vivaient dans la communauté en compagnie de soignants.

Autorisation d'Ottawa

Le donépézil est vendu sous la marque Aricept. Il n'était auparavant approuvé que pour utilisation dans les cas bénins et modérés. Mais, en se basant sur les résultats de cette étude, sur un article suédois datant de 2006 et sur une étude japonaise dont la publication est prévue à l'automne, Santé Canada vient de l'autoriser pour le traitement des cas graves.

Le problème, selon le neurologue Howard Chertkow, de l'université McGill, c'est que la plupart des gouvernements provinciaux ne remboursent pas le coût du médicament dans le cas d'un patient atteint «gravement».

Presse canadienne

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les quelque 1550 résidents de la tristement célèbre réserve amérindienne de Kashechewan, dans le Nord de l'Ontario, ne déménageront finalement pas. Même si un rapport d'expert en avait fait la recommandation au gouvernement fédéral, celui-ci a choisi de maintenir les autochtones sur leurs terres actuelles et de leur offrir plutôt 200 millions de dollars pour rafraîchir leurs infrastructures.

La réserve crie de Kashechewan avait fait les manchettes à l'automne 2005 lorsqu'une écloison de la bactérie *E. coli* dans l'eau avait conduit à l'évacuation de centaines de personnes. Cet incident, et les conditions sanitaires inacceptables chroniques qu'il a mises à jour, a forcé Ottawa à demander l'avis d'un expert, Alan Pope, sur la façon de régler le problème à long terme. M. Pope avait recommandé le déménagement pur et simple de la réserve, lovée sur la rive ouest de la baie James, à 450 kilomètres plus au sud, près de Timmins. Ottawa en a décidé autrement.

Décision moins coûteuse

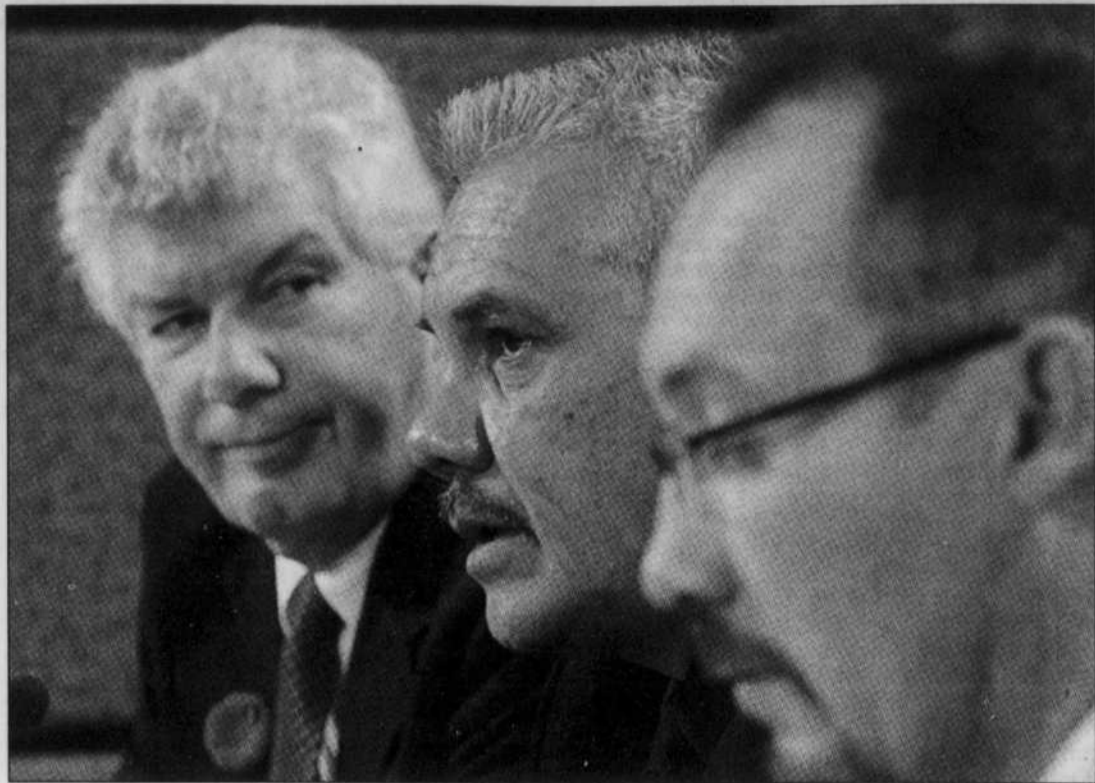
«La décision de conserver l'emplacement actuel permet l'utilisation de l'infrastructure déjà en place et correspond au souhait des résidents», a affirmé hier le ministre des Affaires indiennes, Jim Prentice. Ottawa versera une somme de 200 millions au cours des cinq à sept prochaines années. Cet argent servira à construire une nouvelle digue (115 millions), 200 nouvelles maisons (45 millions, ou une moyenne de 225 000 \$ par habitation) et réparer les infrastructures telles que les égouts et le réseau d'aqueduc (40 millions).

Mais pourquoi ne pas avoir choisi de déplacer la communauté, comme l'avait recommandé M. Pope? «La question des coûts a certainement pesé dans la balance», a reconnu le ministre. En cas de dé-

Réserve crie de Kashechewan

De nouvelles infrastructures, mais pas de nouveau village

Ottawa offre 200 millions de dollars



CHRIS WATTIE REUTERS

Le ministre Alan Pope, à gauche, a annoncé hier l'entente en compagnie de Stan Louttit, chef du conseil de bande de Mushkegowuk, et de Jonathan Solomon, chef de la réserve crie de Kashechewan.

ménagement, des infrastructures d'une valeur de 200 millions de dollars auraient été perdues, rappelle M. Prentice. L'autre option, consistant à déménager la communauté sur un site autre que Timmins, aurait quant à elle coûté un demi-milliard de dollars!

Le chef de bande, Jonathon Solomon, sait que tous ne sont pas d'accord avec sa décision, mais il prétend que l'opposition est très minime. Après tout, fait-il valoir, il s'agit de sa terre, «mon chez-moi, l'endroit où j'ai perdu mes parents». Il assure qu'il n'aurait pas eu la légitimité politique de signer une telle entente avec Ottawa s'il n'avait pas l'appui de la majorité de ses concitoyens. «Pour vous dire la vérité, il y a eu une rencontre spéciale, il y a environ deux semaines, afin de

demandeur un vote de non-confiance envers le chef et le conseil de bande, raconte-t-il. Moins de 50 personnes se sont présentées, et plusieurs étaient venues pour m'appuyer.»

Cruel dilemme

Au moment du dépôt de son rapport à l'automne dernier, Alan Pope avait fait valoir que le déménagement offrait davantage de perspectives pour cette communauté affligée elle aussi par des problèmes de santé graves, le manque d'emplois et la panoplie de problèmes sociaux qui s'ensuivent. En se rapprochant de Timmins, faisait-il valoir, les autochtones se rapprocheraient des centres hospitaliers, des services sociaux et de l'activité économique. Il s'agissait autant de régler

les problèmes d'eau potable que d'assurer la viabilité économique de la communauté.

Le dossier Kashechewan illustre à merveille le cruel dilemme qui se pose à de nombreuses communautés autochtones du Canada. Ou bien elles restent sur leurs terres ancestrales sans espoir de véritable développement économique, ou bien elles déménagent vers les centres urbains et s'exposent à l'assimilation. Le taux de chômage à Kashechewan frise les 90 %, et le taux de décrochage scolaire, 50 %. Le conseil de bande reçoit annuellement, pour ses 1550 citoyens, une somme de 20 millions de dollars d'Ottawa.

Le Devoir

EN BREF

De présumés criminels de guerre pourraient être expulsés

Le gouvernement du Rwanda a aboli la peine de mort pour les individus reconnus coupables de crimes de guerre, ce qui élimine un obstacle important à l'expul-

sion des personnes soupçonnées de génocide qui se cachent dans des pays tels que le Canada. Cette décision pourrait favoriser l'expulsion de Leon Mugesera, un Rwandais qui se trouve encore au Canada plus de deux ans après que la Cour suprême eut ordonné son départ du pays pour avoir prononcé, en 1992, un discours dans lequel il se disait en faveur du massacre des Tutsis du Rwanda. — PC

Presse canadienne

CONCOURS

LE DEVOIR

en collaboration avec

SOLBEC TOURS INC.

SWISS Swiss International Air Lines

UNE CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX AU GOLFE DE SALERNE EN ITALIE

CAMPAGNE

EXCLUSIVITÉ SOLBEC

Grand Hôtel Santa-Maria

Hôtel Sonia

Le voyage inclut : 6 nuits d'hébergement, vol aller-retour Mtl/Rome, location de voiture 6 jours. Non inclus : frais de service et taxes d'aéroport. Voyage basé sur la disponibilité des départs selon les brochures d'été 2007 et hiver 2008. Valeur de 4100\$. Maggiore National Car Rental

WWW.SOLBECTOURS.COM

Voir forfait longs séjours «Italie»

LE DEVOIR

Retournez à : Concours GOLFE DE SALERNE, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 17 août 2007 à 15h.

Faites-vous parvenir les coupons de participation avant le 15 août 2007 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par personne.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.

Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (dur.)

Question : Dans quelle province de la Campagne se trouve le Golfe de Salerne?

Abonné(e) : Oui Non Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir

Le Congrès américain demande à Ottawa d'interdire la chasse au phoque

Washington — La Chambre des représentants a approuvé à l'unanimité, hier, une résolution demandant à Ottawa de mettre fin à la chasse aux bébés phoques au Canada.

Le texte a été introduit par le démocrate Tom Lantos, président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre, et Christopher Shays, représentant républicain du Connecticut (nord-est).

La résolution relève que plus d'un million de phoques ont été massacrés ces trois dernières années, que, au cours des cinq dernières années, 95 % des phoques tués étaient âgés de moins de 12 semaines et que les plus jeunes avaient à peine 12 jours.

Aucune raison

«Cette pratique est au-dessous de la dignité du peuple du Canada», a déclaré M. Lantos. «Il n'y a aucune raison de laisser cette boucherie absurde se poursuivre et toutes les raisons pour y mettre un terme», a-t-il indiqué.

«Nous demandons au gouvernement du Canada de suspendre maintenant et pour toujours la chasse dans les eaux au large de la côte est du Canada», a-t-il ajouté.



REUTERS

Chasseurs de phoques au travail, sur les glaces du Golfe de Saint-Laurent.

Pour sa part, M. Shays a déclaré qu'il «est de notre devoir de protéger et de prendre soin de tous les animaux». Une résolution similaire a été également introduite au Sénat en mars dernier.

Une organisation de défense des animaux, The Humane Society of the United States, s'est félicitée du vote de la Chambre et s'est

déclarée «reconnaissante qu'elle demande au gouvernement canadien d'arrêter ce massacre cruel».

«La chasse aux phoques commerciale est la plus grande boucherie de mammifères marins au monde», a déploré son vice-président, John W. Grandy.

Agence France-Presse

Attentat d'Air India

Les aveux du présumé cerveau refont surface

Vancouver — Des aveux enregistrés du présumé cerveau de l'attentat d'Air India ont fait surface dans un magazine d'enquête publié en Inde.

Selon Tahelka, un militant sikh de Vancouver a fait des aveux à la police du Punjab au cours de cinq jours d'interrogatoires, en octobre 1992. Talwinder Singh Parmar a été tué par la police en Inde peu de temps après.

Selon cet article, Harmail Singh Chandi, le policier qui a arrêté Parmar, avait reçu l'ordre de détruire l'enregistrement des aveux, mais il l'a conservé en secret.

L'article mentionne aussi que Chandi s'est rendu au Canada pour fournir cette preuve à l'enquête sur la tragédie, mais un porte-parole des familles des victimes de l'attentat a dit n'avoir jamais entendu parler de la confession de Parmar.

Dans ces présumés aveux, Parmar rejette la responsabilité de l'attentat, disant à la police qu'il a agi pour le compte de Lakhbir Singh Brar, un membre connu du mouvement indépendantiste sikh en Inde.

L'attentat contre le vol 182 d'Air India a été l'une des pires attaques terroristes de l'histoire de l'aviation. L'avion, qui était parti du Canada en direction de l'Inde, a explosé au-dessus de l'Irlande le 23 juin 1983, faisant 329 morts.

Le président de la commission d'enquête sur l'affaire, l'ex-juge de la Cour suprême John Major, a indiqué hier qu'il tenterait d'obtenir plus d'information sur ce présumé aveu, lors de la reprise des travaux à l'automne.

Presse canadienne

LE MONDE

Ban Ki-moon «prendra une marche à Cité-Soleil»

JEAN NUMA GOUDOU

Après Stephen Harper, le 20 juillet dernier, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, «prendra une marche», demain, dans l'instable bidonville de Cité-Soleil à l'occasion d'une visite de deux jours à Haïti, les 1er et 2 août. Le numéro 1 de l'ONU veut voir sur le terrain les projets que réalisent les différentes agences d'aide humanitaire et de développement de l'organisation internationale, indique la représentation de l'ONU à Haïti. «Il va visiter le maire, Wilson Louis, une école réhabilitée avec des fonds américains, quelques patrouilles fixes de Casques bleus, avant de faire un parcours à pied afin de prendre le pouls de la situation et discuter avec les riverains», indique son représentant à Port-au-Prince, le Guatémaltèque Edmond Mulet, joint par Le Devoir à Port-au-Prince. Outre le président haïtien, René Préval, M. Ki-moon doit avoir des séances de travail avec le président du Parlement haïtien, des chefs de partis politiques et des représentants de la société civile, à l'occasion de son séjour.

Il s'agit de la deuxième visite d'un secrétaire général de l'ONU dans ce pays des Caraïbes. Il y a un an, le 3 août 2006, Kofi Annan, le prédécesseur de M. Ki-moon, s'était rendu à Haïti afin de s'enquérir du fonctionnement de la Mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH), commencée en 2004 et dirigée actuellement par M. Mulet. La mission comporte près de 9000 hommes de troupes issues de 53 pays, dont le Canada, avec actuellement 46 policiers.

En campagne électorale, en février 2006, l'actuel président haïtien, René Préval, disait souhaiter un changement dans la nature du prochain mandat de la mission, en ce sens qu'elle devrait comporter plus de bulldozers, d'ingénieurs militaires ou de techniciens afin d'aider à la reconstruction du pays. «Cela a toujours été la position du président et il n'a pas changé de vue sur la question», déclare Fritz Longchamp, le secrétaire général de la présidence haïtienne, joint par le journal. L'actuel mandat prend fin le 15 octobre prochain. Le représentant du secrétaire général de l'ONU abonde dans le même sens. Edmond Mulet parle de la nécessité de surveiller les eaux haïtiennes, de protéger, contre le trafic de la drogue et la contrebande, les 1700 km de côtes d'Haïti avec la République dominicaine, ce que l'actuel mandat ne permet pas. «On va peut-être diminuer un peu les contingents de soldats d'infanterie. Mais nous aurons besoin de marins pour nous occuper de ces nouveaux dossiers», dit M. Mulet, le pays est en évolution et la mission doit évoluer avec lui et répondre aux nouveaux défis», précise-t-il.

Depuis le 22 décembre 2006, plus d'un millier de membres de gangs ainsi que 10 des principaux chefs ont été arrêtés à la suite d'opérations musclées de la Police nationale haïtienne (PNH) et de la MINUSTAH. Dans son dernier rap-

port, daté de juin dernier, l'organisme haïtien de défense des droits humains, Justice et paix, évalue à 70 % la baisse de la criminalité dans la capitale haïtienne. En revanche, le trafic de la drogue a tendance à augmenter. Selon un rapport du département d'État américain, daté de 1999, 15 % de la drogue qui arrive aux États-Unis transite par Haïti. Malgré l'arrestation, depuis 1997, de plus d'une vingtaine de parrains de la cocaïne, dont Oriel Jean, ancien responsable de la sécurité de l'ex-président Jean Bertrand Aristide, ainsi que Jean Nesly Lucien, qui dirigeait la PNH, le trafic connaît une nette augmentation. Le département d'État dit noter «une augmentation importante dans le nombre d'avions soupçonnés de transporter de la drogue qui atterrissent à Malpasse, région frontalière à la République dominicaine», dans son dernier document sur la Stratégie de contrôle des stupéfiants au niveau international (INCSR), rendu public en 2006. Selon Fritz Longchamp, la drogue est l'un des sujets qui seront discutés avec le chef de l'ONU à l'occasion de sa rencontre avec le président Préval, demain, à Port-au-Prince. «C'est assez évident. Le président en parle depuis quelque temps», note le responsable haïtien. En dépit du fait que l'Assemblée générale de l'ONU n'a encore rien décidé sur la nature du prochain mandat de la MINUSTAH, son chef, M. Mulet, semble en tracer déjà les grandes lignes. «Je suis très intéressé à ce que les nouvelles compétences de la MINUSTAH touchent les aspects du contrôle maritime et terrestre avec la République dominicaine», déclare-t-il.

Le Service correctionnel canadien à la rescousse

Lors de son passage à Haïti, le secrétaire général de l'ONU devrait aborder la question liée à l'État de droit. Avec le président du Parlement haïtien, Joseph Lambert, Ban Ki-moon devrait discuter de l'adoption de trois projets de loi concernant la réforme judiciaire. Dans la même veine, le Canada a annoncé, hier, l'affectation de quatre agents du Service correctionnel afin «d'aider à bâtir un système juridique haïtien solide, capable de contribuer à la stabilité et à la démocratie». Selon un communiqué du ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, cette contribution d'Ottawa «corrobore l'engagement pris par le premier ministre Stephen Harper à Port-au-Prince, le 20 juillet». Le Canada s'est déjà engagé, en mars 2006, à contribuer à l'exécution d'un projet portant sur la réforme de la justice et l'instauration d'un État de droit à Haïti, pour un montant de cinq millions de dollars canadiens. Un accord de financement a été signé par le représentant d'Ottawa à Port-au-Prince, Claude Boucher. L'argent devait servir à améliorer la chaîne pénale et à palier la surpopulation carcérale. Les prisons haïtiennes devraient être réhabilitées également.

Le Devoir

Une dissidente russe est internée à l'hôpital psychiatrique

Moscou — Larissa Arap, membre du mouvement d'opposition russe dirigé par le champion d'échecs Garry Kasparov, a été internée dans un hôpital psychiatrique pour avoir dénoncé des actes de violence infligés à des malades mentaux dans une clinique, a déclaré hier une de ses collègues.

Elena Vassilieva, qui dirige l'une des branches du Front civil uni, a dit avoir été informée par Arap au téléphone que la police l'avait fait monter de force dans une ambulance, le 5 juillet, pour la conduire à cet hôpital de la région de Mourmansk, près de la Finlande.

Elle a ajouté qu'Arap avait subi une injection chimique. «C'est par vengeance qu'on a hospitalisé Larissa», écrit Vassilieva dans un courriel adressé à Reuters. La police s'abstient de tout commentaire à ce sujet. L'établissement où a été internée Arap, selon sa collègue, a confirmé avoir admis une patiente répondant à ce nom.

Le médecin d'Arap a dit ne pas pouvoir donner de précisions par téléphone sur la nature de sa maladie et a engagé Reuters à contacter le médecin-chef de l'hôpital — qui n'était pas sur place hier.

Les militants du Front civil uni s'opposent ouvertement au Krem-

lin et accusent le président Vladimir Poutine de réduire à néant la démocratie.

En juin, un journal d'opposition régional avait publié un article fondé sur des propos d'Arap, selon lequel des patients d'un hôpital psychiatrique de la région de Mourmansk étaient frappés et violés.

Lorsqu'Arap est revenue voir son médecin après un examen pour prendre des documents médicaux témoignant de sa bonne santé mentale, cela pour le renouvellement de son permis de conduire, le médecin lui a demandé si elle était l'auteur de l'article et a appelé la police, a dit Vassilieva.

«Aux temps de Staline et de Brejnev, les hôpitaux psychiatriques servaient de prisons pour les dissidents, a-t-elle ajouté, évoquant les dirigeants soviétiques Joseph Staline et Leonid Brejnev. Je ne pense pas que nous souhaitons revenir à ces pages honteuses de notre histoire.»

Les dirigeants du Front civil uni comptent adresser une lettre au médiateur de Russie pour les droits de l'homme afin de réclamer une intervention immédiate dans l'affaire Arap.

SAYED SALAHUDDIN

Kaboul — Un porte-parole des talibans afghans a annoncé que son mouvement avait exécuté un second otage sud-coréen hier, devant le refus du gouvernement afghan de céder à ses revendications.

«Nous avons tué l'un des otages de sexe masculin à 18h30 ce soir [14h GMT], parce que le gouvernement de Kaboul n'a pas entendu nos demandes répétées», a déclaré à Reuters par téléphone Qari Mohammed Youssouf, porte-parole du mouvement.

À Séoul, la présidence et le ministère des Affaires étrangères ont dit vérifier l'information.

Les talibans se sont emparés il y a deux semaines de 23 bénévoles chrétiens coréens, dont 18 femmes, dans la province de Ghazni, au sud-ouest de Kaboul, et ils ont tué mercredi dernier le chef du groupe, à l'expiration d'un précédent ultimatum.

Youssouf a déclaré que les talibans exécuteraient d'autres otages si Kaboul refusait de libérer plusieurs détenus islamistes, mais il n'a pas fixé de nouvel ultimatum.

Le corps de l'otage qui a été exécuté lundi a été abandonné sur une route, a indiqué le porte-parole.

Les autorités afghanes avaient demandé un délai supplémentaire pour les négociations, après l'expiration de deux ultimatums. Le premier, fixé à 7h30 GMT, avait été re-

AFGHANISTAN

Les talibans disent avoir tué un autre otage



AN JAE-HOLE REUTERS

Le désespoir commence à gagner les proches des otages

poussé de quatre heures par les talibans.

La chaîne de télévision al-Djazeera a diffusé un enregistrement vidéo dans lequel apparaissent au moins sept Sud-Coréennes. Elles portent un foulard et ne semblent pas souffrir de blessures. Quatre d'entre elles sont assises par terre, les autres se tiennent debout derrière des hommes en tenue traditionnelle afghane.

Le visage d'un homme d'origine asiatique portant également le vêtement traditionnel afghan apparaît aussi dans le vidéo, mais on ne sait pas pour l'instant s'il s'agit d'un otage ou d'un activiste.

La chaîne de télévision dit avoir obtenu l'enregistrement d'une

«source hors d'Afghanistan».

Elle a précisé que la vidéo comportait un message, lu par une personne n'apparaissant pas à l'image, mais elle n'a pas précisé quel en était le contenu. Aucun des otages ne s'exprime dans l'enregistrement.

Un porte-parole de la province de Ghazni, où ont été enlevés les otages, avait auparavant rapporté que les autorités afghanes avaient demandé deux jours supplémentaires pour résoudre la crise de manière pacifique.

Les talibans avaient prévenu un peu plus tôt que la libération des détenus islamistes était l'unique moyen d'obtenir la libération des otages.

Dimanche, ils avaient exclu de poursuivre les tractations, accusant les autorités de Kaboul et de Séoul de mauvaise foi.

Le gouvernement afghan exigeait que les talibans libèrent d'abord les 18 femmes, mais les insurgés ont réclamé que le gouvernement relâche en premier leurs camarades, d'où l'impasse actuelle.

Le président Hamid Karzaï ne s'est exprimé sur la question que pour condamner l'enlèvement, le plus important depuis que le régime des talibans a été renversé en 2001 par une intervention militaire occidentale conduite par les États-Unis.

Le chef de l'État avait fait l'objet de vives critiques en mars dernier pour avoir accepté de relâcher des talibans en échange de la libération du journaliste italien Daniele Mastrogiacomo.

La dépouille de l'otage sud-coréen tué la semaine dernière est arrivée en Corée du Sud hier. Bae Hyung-kyu, un pasteur chrétien, était le responsable des 22 autres volontaires.

Son corps criblé de balles a été retrouvé mercredi dernier, le jour où il aurait eu 42 ans.

Son frère, Bae Shin-kyu, a déclaré à la presse que sa famille n'organiserait des funérailles que lorsque tous les otages seraient rentrés en Corée du Sud.

Reuters

Washington distribue les contrats d'armement et forge des alliances contre l'Iran

JEAN-PIERRE PERRIN

À coups d'énormes contrats d'armement, c'est un véritable front que Washington s'emploie à bâtir contre l'Iran. L'Arabie saoudite, les petites pétromonarchies du Golfe persique et l'Égypte sont les bénéficiaires de cette nouvelle stratégie américaine. Mais, comme il fallait aussi apaiser les craintes d'Israël, qui n'aime pas savoir les pays arabes dotés d'un armement sophistiqué, l'État hébreu a reçu en compensation une aide des plus substantielles: 30 milliards de dollars sur dix ans. Soit une augmentation de 25 % (de 2,4 milliards à 3 milliards par an). Ehoud Olmert a d'ailleurs exprimé sa satisfaction, évoquant «une amélioration significative et importante de l'aide militaire» américaine. Bush, a-t-il ajouté, lui a fourni «un engagement explicite et détaillé pour garantir à Israël un avantage qualitatif» sur les pays arabes.

Plus que des ventes d'armes, ce sont des pactes militaires que Washington se prépare à conclure avec ses partenaires arabes «pour soutenir l'engagement diplomatique continu [américain] dans la région». Condoleezza Rice, qui a annoncé hier cette initiative à la veille d'une tournée au Proche-Orient avec le ministre de la Défense, Robert Gates, a affirmé qu'il s'agissait de contrer les influences «négatives»

d'al-Qaïda, du Hezbollah, de la Syrie et de l'Iran. Mais c'est Téhéran, évidemment, qui est visé en priorité. Comme le montre bien la qualité des armes vendues: des missiles air-air et des équipements pour bombes intelligentes (guidées).

Selon le *Washington Post*, ces contrats, estimés à au moins 20 milliards de dollars, sont les plus importants jamais négociés sous la présidence de George W. Bush. «Nous sommes attentifs aux besoins de nos alliés et à ce que chacun dans la région considère être une démonstration de force d'un Iran plus agressif», a déclaré un responsable américain, cité par le quotidien. Ces contrats font l'objet de discussions depuis plusieurs années entre les États-Unis et l'Arabie Saoudite. Ce qui freinait leur conclusion, c'étaient les tensions apparues entre les deux pays au sujet de l'Irak, Washington reprochant à son partenaire de ne pas lutter contre la rébellion sunnite, et Riyad — à l'inverse — accusant le gouvernement Bush de favoriser les chiïtes.

A l'évidence, ces divergences ont pesé moins que les inquiétudes des uns et des autres suscitées par la montée en puissance de Téhéran — que le Pentagone qualifie de «menace stratégique» — et la guerre civile en Irak. Avec ces contrats, Washington témoigne au régime saoudien qu'il

demeure son principal partenaire stratégique dans la région. A lui, en revanche, d'exercer un rôle de modération dans la vaste nébuleuse sunnite, qui va du Liban au Pakistan, où, par ses richesses et en tant que gardien des lieux saints de l'islam, il exerce une influence certaine.

Même message envoyé à son autre allié, l'Égypte, qui bénéficie aussi de la nouvelle stratégie américaine. Rice a déclaré que son pays préparait avec Le Caire le renouvellement d'un accord d'assistance militaire d'une valeur de 13 milliards de dollars sur dix ans.

Bien sûr, Téhéran a dénoncé ces projets de vente d'armes, accusant Washington de «propager la peur pour pouvoir vendre et exporter leurs armes dans la région».

Des critiques sont venues de Beyrouth, où le premier ministre, Fouad Siniora, pourtant pro-américain, a exprimé sa surprise et son mécontentement. Et de Berlin, où un responsable démocrate-chrétien a estimé que de telles ventes pouvaient déstabiliser la région et inciter l'Iran à accélérer son propre programme militaire. «Lorsqu'on ajoute des explosifs à une poudre, on augmente le risque et on n'améliore pas la sécurité de la région», a déclaré hier le président de la commission des affaires étrangères du Parlement, Ruprecht Polenz, au Frank-

furter Rundschau.

Mais l'adversaire le plus déterminé de ces ventes d'armes ultraperfectionnées à l'Arabie saoudite risque d'être le Congrès américain. C'est pourquoi l'annonce de l'augmentation de l'aide accordée à Israël a été faite en même temps. Le combat risque d'être difficile pour le gouvernement Bush, même si, selon plusieurs experts, un certain consensus existe entre républicains et démocrates sur «l'hégémonisme» iranien, y compris sur la façon de le combattre. Toutefois, des opposants à Bush nourrissent des craintes: que l'Arabie saoudite tombe un jour entre les mains des islamistes les plus radicaux. C'est déjà arrivé à l'Iran du chah, à l'Afghanistan sous les talibans, l'un et l'autre soutenus par les États-Unis. C'est un péril idéologique qui, aujourd'hui, menace l'Irak.

Avec ces nouveaux pactes annoncés par Rice, se dessine une nouvelle stratégie. Elle rend caduc le rêve américain du «grand Moyen-Orient démocratique». Elle fait aussi penser à la stratégie de l'endiguement cher au père de l'actuel président. Avec une incertitude en plus: les États-Unis interviendront-ils en Iran? Les armes perfectionnées vendues à leurs alliés arabes et israélien rendent un peu plus plausible cette hypothèse.

Libération

Bush et Brown affirment que leurs deux pays restent les meilleurs alliés

BEN FELLER

Camp David — Gordon Brown, pour sa première visite aux États-Unis en tant que chef du gouvernement britannique, a souhaité montrer hier que Londres et Washington restent les meilleurs alliés, faisant preuve de prudence sur le dossier irakien, qui a empoisonné le dernier mandat de son prédécesseur, Tony Blair.

Accueilli dimanche par le président George W. Bush à la résidence présidentielle de Camp David, à 110 km au nord de Washington, le premier ministre britannique a tenu dans l'après-midi une conférence de presse commune avec le chef de la Maison-Blanche.

«Comme Washington, Londres considère qu'il y a des tâches à s'acquiescer et des responsabilités à conserver en Irak, en soutien au gouvernement démocratiquement élu et à la volonté explicite de la communauté internationale», a expliqué M. Brown. «Notre objectif, comme celui des États-Unis, est de remettre le contrôle aux autorités irakiennes, pas à pas», a-t-il ajouté.

Des responsables militaires à Londres ont récemment expliqué que les troupes britanniques en charge de la région de Bassorah (sud) pourraient passer le relais à

l'armée irakienne d'ici la fin de l'année. L'opinion britannique, majoritairement opposée à l'intervention en Irak, réclamera probablement à cette occasion le retour de tous les soldats, y compris ceux qui sont déployés dans les autres régions de l'Irak. M. Brown a laissé entendre qu'une décision concernant les effectifs présents serait prise prochainement, tout en assurant qu'elle se fonderait sur «les conseils militaires de nos commandants sur le terrain», position maintes fois exprimée par George W. Bush.

Le président américain, quant à lui, n'a pas directement répondu à la question de savoir s'il aurait à transmettre le dossier irakien à son successeur, qui entrera en fonction en janvier 2009. Il a cependant laissé entendre que c'était possible. «Cela va prendre longtemps, en Irak», a-t-il lâché.

Les deux dirigeants, dont tous les observateurs tentent d'évaluer la qualité des relations, ont insisté sur ce qui rapproche Londres et Washington. «Alors, tout le monde se demande si le premier ministre et moi étions capables de trouver un terrain

d'entente, d'avoir des discussions sérieuses. La réponse est: «Absolument», a commenté M. Bush.

Associated Press

Dernier jour

40%
à
70%

Solde d'été



1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442



Dino FRUCHI
GRAMMAIRE
ITALIENNE

Un livre taillé sur mesure pour
les Québécois et Québécoises.

192 pages - 25,95 \$
ISBN 978-2-7601-0262-0

GUERIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

ÉDITORIAL

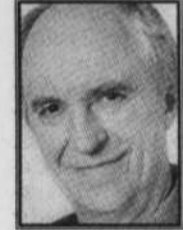
Le cri du cœur
de Caldwell

Vendredi dernier, Thomas S. Caldwell, président de Caldwell Securities Ltd, une firme torontoise de conseils en placements, s'est payé une pleine page de publicité dans deux journaux anglophones nationaux pour dénoncer la vente d'entreprises canadiennes à des intérêts étrangers. Geste courageux ou intéressé, le fait est que la liquidation d'actifs en cours fait des ravages.

C

omme l'a rapporté Le Devoir samedi dernier, le pamphlet de Thomas S. Caldwell était on ne peut plus clair. «La perte de sièges sociaux et de leadership industriel est une tragédie pour le monde des affaires canadien. Les jeunes des futures générations qui voudront grimper les échelons devront se résigner à s'expatrier. Si la tendance se poursuit, le Canada perdra certains de ses plus grands talents.» Et, comme pour être certain d'avoir été bien compris, M. Caldwell a ajouté: «Pour stopper la liquidation du Canada inc., il faut commencer par interdire aux dirigeants de recevoir des primes ou d'exercer des droits d'échange d'options s'ils procèdent à la vente de l'entreprise qu'ils ont été embauchés pour construire.»

Voilà qui est très juste. Depuis quelques mois, le monde des affaires canadien a perdu des joueurs majeurs comme Inco, Falconbridge, La Baie, Domtar et tout récemment Alcan, qui passera aux mains du géant Rio Tinto. Dans tous les cas, les dirigeants ont retiré des avantages monstrueux de la vente d'une entreprise qui ne leur appartient pourtant pas.



Jean-Robert Sansfaçon

Dans le cas d'Alcan, les dirigeants et les administrateurs se partageront de 110 à 140 millions, du seul fait d'avoir accepté l'offre de Rio Tinto. Rien ne justifie que des dirigeants soient ainsi récompensés pour... jeter l'éponge.

Alcan n'était pas à vendre: c'est une offre non sollicitée d'Alcoa qui a conduit la direction à ouvrir les enchères. Alcan n'avait pas le choix, a-t-on affirmé. Faux! Alcan pouvait elle-même partir à la conquête d'un concurrent au lieu de faire la belle devant ses prétendants ambitieux. Cent millions de gains personnels aux dirigeants pour se vendre au plus offrant, voilà qui porte un nom en langage populaire.

Pour pouvoir encaisser les subventions promises à Alcan par Québec et surtout profiter du privilège sans pareil d'exploiter ses propres centrales hydroélectriques sur des rivières du domaine public, Rio Tinto, dont le siège social est à Londres, devra maintenir un semblant de directorat sectoriel à Montréal. Il ne faut pas être devin pour prévoir que toutes les décisions de portée internationale et toutes les transactions financières seront planifiées dans la City et non pas ici.

C'est donc pour cela que nos valeureux membres du conseil, de sympathiques pures-laines comme cet ancien ambassadeur du Canada, Yves Fortier, devenu président du conseil, recevront une récompense millionnaire?

Il y a quelques semaines, le ministre fédéral des Finances, James Flaherty, a créé un comité de travail pour évaluer l'opportunité d'adopter des mesures de contrôle plus sévères lors de tentatives d'acquisition d'entreprises dans des secteurs stratégiques. C'est grâce à de telles mesures que Bell et les grandes banques canadiennes, par exemple, ne sont pas encore passées entre les mains d'intérêts étrangers. Attendons avant de conclure. Mais si, d'aventure, ce comité en arrivait à la conclusion qu'il n'y a rien à faire, qu'ainsi vont la vie moderne et le capitalisme ronronnant, préparons-nous à sortir les pancartes!

j-rsansfacon@ledevoir.com

Le ministre des gaffes

Ministre américain de la Justice, Alberto Gonzales est plus que jamais sur la sellette. Sa dernière gaffe? Il a induit en erreur les membres du Congrès, qui souhaitent d'ailleurs qu'un procureur spécial examine en détail ses faits et gestes, rappelant ceux posés par son prédécesseur, John Mitchell, lorsque le scandale du Watergate battait son plein. En clair, les élus qui siègent à la Commission des affaires judiciaires ont la certitude que Gonzales s'est parjuré lors de sa comparution la semaine dernière.

Plus exactement, on lui reproche d'avoir nié la rude, très rude combat qui s'est poursuivi derrière les rideaux entre la présidence et le ministère de la Justice. Voici de quoi il s'agit: en 2004, le vice-président Dick Cheney ordonne à Gonzales, alors conseiller juridique de la Maison-Blanche, d'aller à la rencontre de John Ashcroft, ministre de la Justice. Malade, ce dernier est à l'hôpital. Ce détail, on va le voir, a eu une importance capitale pour la suite de notre histoire.

Toujours est-il que Gonzales a pour mission d'obtenir d'Ashcroft l'autorisation formelle permettant la prolongation du programme d'écoutes téléphoniques et de lecture des courriels échangés par des millions d'Américains. On se rappellera que, dans les semaines postérieures au drame du 11-Septembre, Bush évoqua sa fonction de commandant en chef des armées qui revient à tout président pour justifier le contournement de la loi qui balise les écoutes. En 2004, ce programme d'espionnage arrivait au terme fixé, on demande donc à Ashcroft de le cautionner. À peine Gonzales a-t-il fini d'exposer sa requête qu'Ashcroft exige son départ illico. À noter qu'Andrew Card, chef de cabinet à l'époque de Bush, avait accompagné Gonzales.

Dans les heures qui suivirent cette visite, les hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ainsi que James Comey, qui assurait l'interim lors de la maladie d'Ashcroft, sans oublier Robert Mueller, directeur du FBI, menacèrent de démissionner en bloc. Écœurés autant par la manœuvre que par cette volonté de continuer un exercice qui n'avait plus lieu d'être, ces responsables étaient prêts à plonger le gouvernement dans une crise aussi large que profonde.

C'est cet épisode que l'actuel ministre de la Justice s'évertue à nier, malgré les témoignages contraires et publics de Mueller et Comey. Au vu de l'attitude ou plutôt de la position adoptée par Gonzales, beaucoup concluent que, après avoir fait la preuve de son incompétence, il vient de faire la preuve de ses... mensonges. Plus concrètement, l'homme passe davantage de temps à gérer et cacher les dégâts causés par le duo Cheney-Bush qu'à observer les devoirs qui incombent à sa fonction.

On se souviendra qu'au début de l'année il a causé tout un émoi en licenciant neuf procureurs fédéraux, parce qu'il estimait ces derniers pas assez républicains ou, inversement, trop démocrates. Depuis qu'il est à la tête de ce ministère, les gestes politiques qu'il a effectués ont eu tellement d'impacts négatifs que, selon les témoignages recueillis par le *New York Times*, l'humeur des fonctionnaires est plus basse qu'elle ne l'était à l'époque du Watergate. C'est dire. C'est à se demander ce que l'exécutif attend pour le renvoyer.



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

SELON LE MAGAZINE «THE BEAVER»
PIERRE ELLIOTT TRUDEAU PIRE CANADIEN DE TOUS LES TEMPS!



L E T T R E S

Contester le rapport du
BAPE ou le BAPE?

(Réplique à Pierre-Paul Sénéchal, *Le Soleil* et *Le Devoir*, 23 juillet 2007)

Dans sa réplique au Collectif économique pour Rabaska, le vice-président du GIRAM pose une question fort pertinente. A-t-on le droit de contester le rapport d'un organisme consultatif? Les récents événements nous ont révélé au contraire que le débat n'a pas porté seulement sur le rapport du BAPE, mais aussi sur l'existence même du BAPE. L'auteur de la réplique pose la question en ces termes: «Le BAPE n'a-t-il pas affaibli sa propre crédibilité?» Dans *L'Avantage Appalaches* (13 juillet 2007, page 3), cinq organismes s'attaquent au BAPE. «Selon Gaston Cadrin, président du GIRAM, c'est la crédibilité du BAPE qui vient d'en prendre pour son rhume», écrit Simon Nollet, dans le *Journal Le Peuple* du 14 juillet 2007. Au nom de l'Association de l'île d'Orléans, Patrick Plante écrit que «l'acceptation du projet Rabaska par le BAPE ne sera rien d'autre qu'un coup d'État» (*Cyberpresse*, 18 juillet 2007).

Monsieur Sénéchal a raison de nous inviter à discuter et critiquer le rapport du BAPE. Il est rendu public justement pour activer le débat, aider à la prise de position collective et permettre aux deux paliers de gouvernement de prendre une décision éclairée. Tirer sur le message n'a jamais été un fait d'armes dans aucune guerre. Ce qui fait la force d'une armée, ce sont ses motifs de faire la guerre, ses stratégies et sa force de nombre. Les opposants ont apparemment de bons motifs. Ils l'ont démontré avec conviction lors des audiences du BAPE. Leur stratégie de cibler l'organisme consultatif plutôt que son rapport est toutefois discutable. Cherchent-ils à dissimuler en quelque sorte un vide sur le fond, un peu à la manière des avocats qui recourent à des vices de procédure pour sauver une mauvaise cause? Quant au nombre, il leur reste à convaincre les deux tiers de la population de Lévis qui soutient ce projet depuis le début.

Le BAPE est le fruit d'une conquête sociale pour plus de démocratie dans la prise de décisions collective, face à des acteurs puissants

des domaines tant privé que public, devant des projets d'envergure nationale, régionale ou locale. Les deux paliers de gouvernement se sont entendus pour lui donner des moyens importants pour tenir des audiences et écouter la population. Le BAPE l'a fait avec une rigueur et une perfection qui ont forcé les plus fermes opposants à lui adresser des félicitations à la fin de l'exercice du projet Rabaska. Remettraient-ils en cause sa crédibilité si le BAPE leur avait donné raison?

Jean-Claude Tardif
Beaumont, 26 juillet 2007

Pureté biotech!

Le Tour de France est terminé. Un autre Tour éclaboussé par le contenu de la seringue (dopage), pourrions-nous dire. On parle encore de scandale, même de la fin du Tour et de sa faillite! Sans être devin, je ne serais pas surpris que ce scénario se répète à l'avenir. On veut des athlètes purs, mais on ne les trouve pas! Pourquoi?

Personne n'a pensé que les athlètes n'étaient pas des demi-dieux, mais des humains! Alors, ils nous ressemblent. Ils ne peuvent être élevés au petit lait et au miel quand on valorise les biotechnologies et qu'on «boost» le vivant. Nos poulets doivent être matures en quelques semaines, nos bovins aussi. Si on est moins productif au travail, on nous prescrit beaucoup plus souvent des suppléments alimentaires et des médicaments (mots politiquement corrects pour dire des drogues) qu'un mois de vacances. L'alimentation est biotech. Les solutions, chimiques! On trouve toutes sortes de suppléments en vente libre, tant dans les pharmacies que les épiceries, certains qui vous disqualifieraient même du Tour, et après on est surpris que les athlètes en usent et en abusent! Bref, on voudrait des athlètes purs dans un monde imparfait. Des saintes dans un bordel! Des demi-dieux dans un monde humain. Belle hypocrisie.

Un jour viendra où un cycliste ou un autre athlète dira qu'il ne s'est pas dopé, mais qu'il s'agit des additifs chimiques que l'on retrouve dans l'alimentation! Pourra-t-on lui donner tort? On ne peut avoir des athlètes à l'eau pure avec un système économique qui valori-

se le supplément pour l'atteinte de la productivité à tout prix! Il est là le scandale. Le Tour n'est qu'un photofinish de la société dans laquelle nous baignons. La performance. Toujours la performance. On ne peut pas avoir le plaisir? Ce sont nos valeurs qui doivent changer et les athlètes changeront aussi. Sinon, ce ne sera que parole de dopé, que ce soit aux stéroïdes ou à l'argent!

Michel Handfield
Societas Criticus, revue de critique sociale et politique, vol. 9, no 5, éditeur:
www.societascriticus.com

Publicité en français

Je suis propriétaire d'une Jetta familiale TDI depuis deux ans et j'en étais heureux et fier jusqu'à récemment. Mais quelle horreur d'entendre la publicité en français de Volkswagen diffusée à la télévision de Radio-Canada! «Zero dépôt de sécurité», nous dit-on. Et si nous devons payer pour la «sécurité», s'agirait-il d'une forme de chantage? Faudrait-il payer le parrain Volkswagen pour la protection? Ce français est ridicule.

En fait, Volkswagen veut dire «aucun cautionnement» ou, à la rigueur, «aucun dépôt de garantie», mais cette riche multinationale ne semble pas avoir les moyens de se payer les services de bons traducteurs ou de publicitaires sachant parler français correctement. Elle fait appel à des gens qui, pour quelques centaines de dollars l'heure sans doute, ne sont même pas capables d'ouvrir leur dictionnaire.

Et le pire dans tout cela, c'est que notre télévision publique, dont je suis «actionnaire» comme tous les Canadiens, se permet de diffuser régulièrement pareille bêtise, notamment pendant le *Téléjournal* chaque soir, au mépris en particulier des Québécois. Radio-Canada doit faire ses frais. *Money talks*. Au diable le français!

Je m'adresse donc à Radio-Canada et à Volkswagen: est-ce trop vous demander que de respecter notre langue? Je m'adresse aussi à l'Office québécois de la langue française: pouvez-vous informer ces gens que le respect de la langue française fait partie des lois du Québec?

Bernard Desgagné
Gatineau, le 26 juillet 2007

LIBRE OPINION

«Produit du Canada»... source de confusion

CLAUDE LACOSTE

Producteur de légumes de transformation à Mercier
Président de la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation

Saviez-vous que les petits concombres marinés (*dill pickles*) et une foule d'autres produits qui portent la mention «Produit du Canada» n'ont pas nécessairement été cultivés ici, mais parfois en Chine, en Inde, en Thaïlande ou ailleurs? Vous êtes-vous déjà demandé par quelle logique vos olives vertes préférées portent la mention «Produit du Canada», alors qu'il ne se cultive pas d'olives en terre canadienne?

Incongruité, incohérence, aberration ou fausse représentation? L'appellation «Produit du Canada» représente-t-elle la réalité? Informez-vous adéquatement le consommateur sur la vraie nature des concombres, olives, haricots, maïs ou autres fruits et légumes transformés qu'il achète à l'épicerie? Pas vraiment. Savez-vous pourquoi?

En vertu de la réglementation canadienne, un aliment transformé peut porter la mention «Produit du Canada» si 51 % de son coût de

production est canadien. C'est ainsi qu'une multitude d'aliments, dont la matière première est importée mais dont seulement la transformation — ou encore l'emballage — est réalisée au Canada, arborent en toute légalité la mention «Produit du Canada».

Cette réglementation — archaïque — fait en sorte que, sur les tablettes des épiceries, rien ne permet au consommateur de différencier les concombres asiatiques ou les asperges sud-américaines de ceux qui sont cultivés au Canada; à condition qu'ils aient été transformés chez nous, ils portent tous deux la mention «Produit du Canada».

Ça doit changer et vite!

Dans le contexte actuel de la mondialisation des marchés, la définition de «Produit du Canada», qui date de près de 40 ans, est non seulement désuète, mais... aberrante. Au lieu d'informer adéquatement le consommateur, elle le confond. Pire, si un produit importé présentait, sous l'actuelle réglementation fédérale, un problème d'innocuité, c'est l'ensemble de la production canadienne qui en serait affectée!

La solution est simple et peu coûteuse.

En toute logique — c'est juste une question de gros bon sens — seuls les aliments cultivés et transformés au Canada devraient porter la mention «Produit du Canada». Quant aux aliments importés de l'étranger, transformés ou emballés au Canada, leur pays d'origine devrait être indiqué clairement sur les emballages, juste à côté de l'appellation «Préparé au Canada» ou «Emballé au Canada».

Les modifications que le gouvernement canadien se doit d'apporter le plus tôt possible à la définition de «Produit du Canada» visent à donner une information juste au consommateur. Elles ne diminueront en rien l'apport économique des transformateurs québécois et canadiens qui transforment et qui emballent des aliments en vrac provenant de l'étranger.

À l'heure de la mondialisation des marchés, les nouvelles définitions de «Produit du Canada» et de «Préparé au Canada» permettront tout simplement d'informer avec clarté et transparence les consommateurs québécois et canadiens en redonnant sa juste place à la production locale dans les paniers d'épicerie.

IDÉES

Ingmar Bergman, 1913-2007

Un génie n'est plus

LAURENT LAPIERRE, PH.D., C.M.
Titulaire de la Chaire de leadership Pierre-Péladeau,
HEC de Montréal

O n peut aimer ou ne pas aimer le cinéma de Bergman. Sa contribution au cinéma suédois (et universel) n'en demeure pas moins phénoménale. C'est fort probablement parce que son œuvre colle à son histoire, qu'elle est un effort pour comprendre et accepter ce qu'a signifié la vie pour lui, qu'il atteint un niveau de vérité qui touche un public qui s'y identifie et y

trouve aussi une ou sa vérité. Comme beaucoup de grands créateurs (leaders, écrivains ou artistes), Ingmar Bergman est un «écorché vif» qui éprouve le besoin de réaliser de grandes œuvres pour se rassurer, attirer l'attention et quêter l'affection. Très tôt dans sa vie, la réalité a été difficile ou impossible à accepter. Sa sensibilité (son intelligence de l'affectivité et des émotions) et sa lucidité lui permettaient de «sentir» ce qui se passait autour de lui. Il avait conscience du drame individuel qu'avaient vécu ses deux parents avant sa naissance (*Les Meilleures Intentions*) et qu'ils ont continué de vivre pendant sa vie (*Fanny et Alexandre*, etc.) et jusqu'à la fin (*Les Fraises sauvages*).

Il éprouvait ce qu'avait pu être, bien avant sa naissance, la faillite du couple de ses parents sur le plan affectif. Aucun des deux n'était véritablement capable d'aimer. La même sensibilité lui faisait ressentir son incommensurable besoin d'être aimé, l'incapacité de ses parents d'y répondre, sa conscience péceuse du manque et le cul-de-sac dans lequel il se trouvait sur le plan affectif. Tout cela lui a fait éprouver une grande souffrance psychique. Il était profondément triste et malheureux, malgré de grands moments de joie. D'autres voies auraient pu s'ouvrir à lui: la dépression, le délire ou l'inhibition névrotique paralysante; il a «choisi» la voie de la création.

Dans le monde du rêve

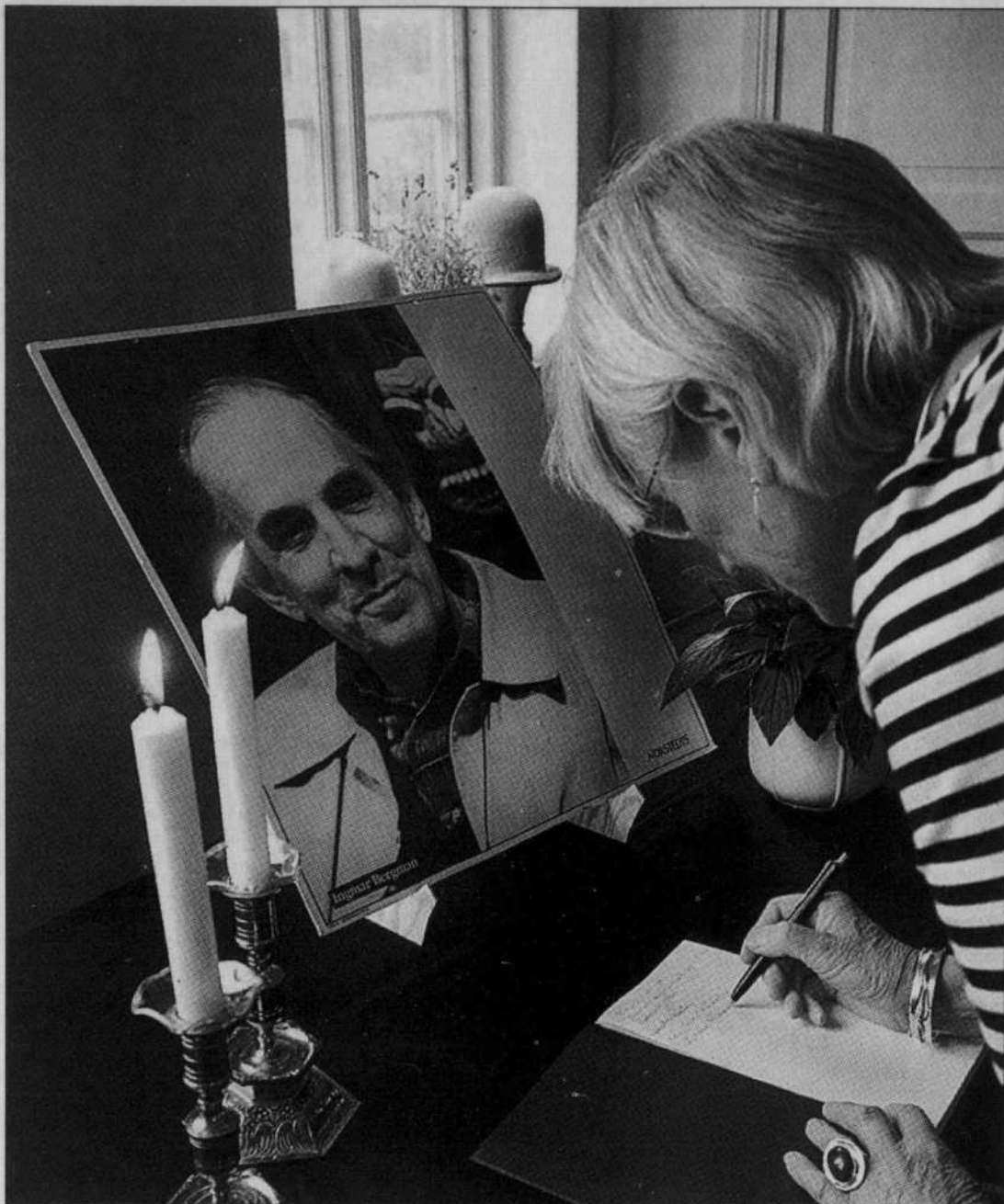
Il a pu trouver refuge dans le monde du rêve, du théâtre et du cinéma. Son imagination a été un exotisme merveilleux: le «mensonge» et l'imagination. Heureusement, il a éprouvé le besoin et a eu le talent de réaliser ces histoires en dehors de lui. Construire un théâtre, inventer des personnages, monter des spectacles sur scène et réaliser des films sont devenus pour lui des façons de recréer les fêtes de famille qui ont fait son bonheur chez sa grand-mère, et de rechercher l'amour. Son cinéma met en scène sa force de vie, sa lucidité et sa tristesse.

Sa mythomanie (avoir été vendu par ses parents) a d'abord été une tentative d'échapper à sa réalité affective intolérable (*Fanny et Alexandre*, *Les Enfants du dimanche*). Il prête des monstruosité à ses parents, ce qui est une façon de projeter sa propre monstruosité et de s'en déculpabiliser. Dans *Fanny et Alexandre*, il y a deux images de père, un bon père «homme de théâtre» et un mauvais père «pasteur», comme l'était son père biologique. Il fait mourir le premier de façon douce et naturelle, et le second de façon violente, mais ces deux images vont continuer de le hanter. Il y a là aussi une image de grand-père adoptif, le juif Isak qui, malgré les apparences de vulnérabilité, est le véritable «homme fort». C'est lui qui sauvera les enfants et la mère.

Sensation de vide intérieur

Cependant, le besoin de sécurité affective de Bergman, le petit comme le grand, était tel qu'il était impossible à combler. L'homme était toujours à la recherche d'une mère toute-puissante qui lui aurait ouvert les bras, l'aurait aimé et protégé de façon inconditionnelle et totale. Et les «histoires inventées» lui ont permis de contrôler sa réalité de façon omnipotente.

Bergman a tenté de combler une sensation de vide intérieur, mais il lui fut difficile de trouver à l'extérieur

SOREN ANDERSSON/SCANPIX SWEDEN REUTERS
Une admiratrice d'Ingmar Bergman, Kerstin Stalstam, a pris la peine d'écrire un mot de condoléance à la suite du décès du célèbre cinéaste suédois.

ce qui lui manquait à l'intérieur. Il a eu la chance de travailler sur lui-même. Il a recherché dans la convivialité et la sexualité des moyens de se sécuriser sur le plan affectif. Il a fait, en quelque sorte, un travail qui consiste à (re)trouver sa vérité en créant des œuvres qui (re)font son histoire. Son angoisse le pousse à savoir et à comprendre. L'acceptation viendra beaucoup plus tard. Cette curiosité, jointe à son désir de plaire et d'être aimé, fait de lui un grand travailleur, un perfectionniste en constante quête de vérité. Ce n'est jamais total et il est donc toujours déçu, insatisfait. C'est probablement ce qui explique qu'il ait réalisé tant d'œuvres.

Fuir la dépression

Il s'est perçu très tôt comme génial. Il peut s'agir d'une réaction excessive à un manque affectif. Bergman sent la destruction en lui, de même que les démons qui l'habitent, mais des gens lui ont donné confiance en lui-même: sa grand-mère qui le traite en ami, sa mère dépressive qui prétend avoir vécu une enfance heureuse dans une maison ouverte où les fêtes étaient fréquentes, et son père qui lui a enseigné, à distance, à être professionnellement aimé en pratiquant le sens du devoir et en travaillant sans relâche. Il sait qu'il est aimable et qu'on l'aime mal-

gré sa monstruosité, ce qui lui fait éprouver beaucoup de culpabilité. Sa vie professionnelle lui a permis de se défendre contre la dépression que lui a léguée sa mère en recréant par ses productions cinématographiques et théâtrales les fêtes de sa grand-mère, dont il a gardé la nostalgie, avec le souci du devoir que lui a transmis son père. Travaillomanie et érotomanie vont ensemble ici. Il lui a fallu fuir la dépression sous-jacente.

Ses relations avec les autres étaient très difficiles et pénibles, sur les plans tant professionnel que personnel. Il se croyait tout-puissant, au-dessus de toute contrainte et de tout contrôle, ce qui lui a valu bien des humiliations. On comprend qu'il ait été fasciné par le national-socialisme et qu'il ait exigé des femmes de sa vie une disponibilité totale. Il y avait cependant un fond de confiance et une force de vie qui ont été plus forts que sa destructivité et sa fascination pour la mort.

Comme Orson Welles l'a fait avec le cinéma américain, Ingmar Bergman a profondément marqué le cinéma suédois, en collant de très près à ce qu'il était comme personne. Ce cinéma nous touche beaucoup, nous qui sommes aussi un pays du Nord comme la Suède, dont la population ne dépasse pas beaucoup celle du Québec.

La Suède,
un modèle pour
le Québec?
Oui, mais...

CLAUDE POMERLEAU

Texte en réponse à celui de M. Yanick Labrie
«Pourquoi le modèle suédois fonctionne»,
Le Devoir, 19 juillet 2007

L e modèle suédois n'est pas le seul qui pourrait servir d'exemple pour le Québec. En fait, il faudrait faire porter notre réflexion sur l'ensemble des pays de l'Europe du Nord afin de comprendre pourquoi des États plus petits ou de taille équivalente au Québec sont parmi les plus performants au monde dans le domaine de la création et de la répartition de la richesse (la social-économie) et représentent donc des modèles à suivre pour le Québec.

Il est raisonnable toutefois d'affirmer qu'un «expert», qui est confiné dans le double cadre idéologique de l'Institut économique de Montréal (IEM), puisse de bonne foi identifier les deux conditions qui ont prévalu pour que ces États de l'Europe du Nord entreprennent des réformes majeures qui leur ont permis de relever le défi de la productivité de façon aussi convaincante.

Ces deux conditions sont les suivantes. Premièrement, et il faut l'affirmer haut et fort, ces États sont souverains et indépendants et ils possèdent en conséquence, contrairement à la «province de Québec» inféodée au gouvernement fédéral d'Ottawa, tous les leviers de pouvoir pour en arriver à un processus décisionnel cohérent. La souveraineté ou l'indépendance de ces États constitue, de facto, le facteur clé de la productivité, et il faut en prendre acte.

Deuxièmement, ces États pratiquent une culture du consensus économique et social, la social-économie, ce qui leur permet de s'ajuster rapidement à la mondialisation (autre facteur de cohésion stratégique).

Ce sont ces deux conditions qui ont permis à la Suède de réaliser une réforme majeure qui lui a permis de réduire le nombre de ses fonctionnaires d'un tiers et de réaliser un gain de productivité de 4 %. Cette réforme n'aurait jamais été possible si la Suède avait été une province enfermée dans un fédéralisme de tutelle, avec un pouvoir central qui contrôle la moitié de ses impôts et qui intervient dans pratiquement tous ses champs de compétence. Ce qui est le cas du Québec.

Doublement piégés

Le Québec fait face à des défis majeurs pour améliorer sa productivité politique et économique. Il en va de l'intérêt supérieur du Québec que ce débat se fasse dans la plus grande rigueur. Malheureusement, à cet égard nous sommes doublement piégés par l'idéologie politique que nous vivons. Le premier piège est celui de l'idéologie fédéraliste, qui nous condamne à chercher des solutions dans le confinement du provincialisme, et l'autre piège est celui de ce débat entre gauche et droite qui nous fige dans un braquage stérile alors qu'il y a péril en la demeure. À cet égard, il est douteux que l'IEM, confiné dans cette double idéologie, nous fournisse quelques solutions valables pour répondre au seul défi qui se pose: améliorer la productivité politique et économique du Québec.

Pour réussir des réformes structurelles majeures du type de celles que les pays d'Europe du Nord ont accomplies, le Québec doit donc réunir les deux conditions indispensables à la réussite: l'indépendance et une culture de consensus entre les différents acteurs que sont le gouvernement, le patronat et les syndicats, afin d'établir une véritable économie sociale.

Réplique à Mario Cardinal

Les pressions du B'nai Brith: quelques nuances...

Les opinions de M. Coulon vont à l'encontre de la politique du Canada

MOÏSE MOGRABI

Conseiller juridique
B'nai Brith Canada — Région du Québec

L e jeudi 26 juillet 2007, un article est apparu dans la section «Opinion» du journal Le Devoir, écrit par M. Mario Cardinal, relativement «aux pressions du B'nai Brith» quant à la candidature de M. Jocelyn Coulon.

M. Cardinal a l'impression que le B'nai Brith «confond ses propres valeurs», qu'il considère comme «des valeurs idéologiques [et] partisans», avec «les valeurs canadiennes» qui, selon lui, puisent à d'autres sources.

Il y va en longueur à détailler des valeurs qu'il considère siennes, allant de la désapprobation «sans nuances» de «l'occupation israélienne» à la guerre du Liban de juillet 2006 et à la qualification de la politique américaine au Moyen-Orient «d'hypocrisie».

Bien que je respecte tout à fait les opinions ainsi que le droit de M. Cardinal à ses opinions, celles-ci n'ont absolument aucun rapport avec les reproches que le B'nai Brith fait à M. Jocelyn Coulon.

Tout d'abord, étant dans un pays démocratique et nonobstant le droit d'un premier ministre de nommer qui il veut au cabinet qu'il veut, encore faut-il que la personne nommée ait été élue dans son comté ou préalable.

Cette élection est un processus démocratique par lequel les personnes allant aux urnes ont le droit de

tout savoir sur les opinions et le candidat pour lequel on leur propose de voter.

Il n'a jamais été question de juger «les valeurs canadiennes» en matière de politique étrangère, ni d'en discuter de quelque façon que ce soit, mais plutôt de discuter des positions biaisées qui disqualifieraient M. Coulon du poste qu'il convoite.

Les politiques canadiennes établies

Il existe, à ce jour, des politiques bien établies au Canada vis-à-vis de ses alliés et vis-à-vis du monde en général. Ces politiques n'ont pas changé de gouvernement en gouvernement, ce que gouvernement ait été conservateur ou libéral.

M. Coulon fait plus qu'émettre ses opinions dans ses écrits lorsque, dans son article du 15 septembre 2004, il indique que les Américains massacrent délibérément des civils et que le 11 septembre 2001 est devenu une justification du massacre des musulmans en Palestine.

Dans un article du 15 novembre 2006, M. Coulon se réfère à l'Irak en tant qu'«abattoir» et parle de «carnage» et «de faire cesser la boucherie» dont la source, est Washington et Londres, qui entretiennent la guerre et propagent la violence alors que les Irakiens «crève[n]t par milliers».

La nuance est grande entre la désapprobation et même la répugnance envers les pertes de vie et le massacre de la vérité que fait M. Coulon dans un article qui vraisemblablement ne cherche qu'à soule-

ver des sentiments de révolte et de haine envers nos alliés.

Lorsque le B'nai Brith critique M. Coulon quant à sa position sur le Hamas, comme incompatible avec la politique canadienne, il se réfère aux articles répétés de M. Coulon (le 22 février 2006, le 8 février 2007, le 5 avril 2007 et le 19 juin 2007) où, à plusieurs reprises, il appelle l'Occident, dont le Canada, à «négocier» avec le Hamas, qualifiant d'absurde le refus de tout dialogue avec «les fauteurs de troubles» et «les terroristes» (les derniers guillemets sont de M. Coulon), ce qui s'applique, selon lui, au Hamas palestinien. Il cite des auteurs qui partagent sa position, pour appeler les États-Unis à «cesse[r] de marginaliser les autres puissances et de favoriser constamment Israël» — il est difficile de croire qu'il s'agit d'un ami d'Israël qui ne fait que critiquer sa politique, comme le prétend aujourd'hui M. Coulon.

À l'encontre de la position du Canada

Cette position consistant à négocier avec un groupe terroriste est une position contraire à la politique du Canada, établie par le Parti libéral du Canada. Il ne s'agit aucunement de discuter de «vraies valeurs canadiennes», comme le prétend M. Cardinal.

Le 1^{er} mars 2007, M. Coulon affirme que «toute cette agitation martiale autour de l'Iran, tous ces coups fourrés» n'ont rien à voir avec la sécurité de la région, il dit que «tout cela fait parti d'une campagne de provocation graduelle visant à augmenter la pression sur l'Iran» dans le but de préparer la «joyeuse guerre [.] destinée à

remodeler le nouveau Proche-Orient». M. Coulon fait abstraction tant de la position du Canada aux Nations Unies que des pressions que tente d'exercer l'ONU sur l'Iran pour faire cesser ses activités nucléaires. Les opinions de M. Coulon vont à l'encontre de la politique du Canada.

Lorsque, le 29 mars 2007, M. Coulon écrit que «le terrorisme islamique» est une «menace insignifiante» et que l'Iran est une menace «parfaitement neutralisable [.]», il fait fi de la politique du Canada concernant ces problèmes, y compris la position du Parti libéral qui a initialement instauré la loi antiterroriste, ainsi que de la réalité des attentats et des activités terroristes, à New York, Madrid, Londres, Toronto, au Maroc, en Égypte, et dernièrement des événements à la Mosquée rouge au Pakistan.

Avec l'incitation au génocide des Juifs par le président iranien et le développement nucléaire accéléré de l'Iran, ainsi que le soutien documenté à des groupes terroristes par cet État, n'est-il pas légitime pour le B'nai Brith d'être préoccupé par les opinions de M. Coulon, qui n'y voit pas de menace sérieuse?

Les citations ci-haut ne sont qu'un petit échantillon des écrits de M. Coulon, qui sont d'ailleurs intégralement disponibles dans Internet, et l'on ne peut s'empêcher de s'inquiéter de la direction que prendra un gouvernement au sein duquel M. Coulon serait le conseiller expert en matière internationale, compte tenu de ses positions bien arrêtées sur ces sujets.

Tout est question de nuances.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué internet), Laurence Clavel (opinion), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papienau (opinion), Louise-Maude Rioux-Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (cartooniste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relateurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cabaret Culture), Julie Carpentier (opinion), Paul Bennett (opinion cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Anélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent Bouchard (communiqué à la rédaction), La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Monique Bherer (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zématis, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

continuons à payer pour ça aujourd'hui», ajoute un autre. Etrangé, l'homme est talonné de près dans ce palmarès, établi de manière «non scientifique», précise *The Beaver*, par Chris Hannah (2^e rang), un chanteur de Winnipeg qui, au milieu des années 80, a fondé le groupe *hardcore* à saveur anarchiste baptisé Propagandhi. Hannah a pris position pendant ces années contre la violation des droits humains, le racisme ou l'homophobie. Il a aussi été un fervent promoteur du courant végétarien.

La politique semble avoir inspiré les lecteurs, principalement puisés dans les bassins de l'Ouest canadien, qui, outre Trudeau, ont décidé de placer Brian Mulroney (4^e rang), Stephen Harper (6^e) et Jean Chrétien (8^e) dans cette liste peu reluisante. Encore une fois, les politiques actuelles ou passées de ces élus ont motivé le choix des répondants. Cette brochette de politiciens, principalement québécois, côtoient trois criminels: le couple Paul Bernardo et Karla Homolka (5^e rang) qui a marqué l'histoire récente des faits divers en Ontario pour avoir violé et tué plusieurs jeunes filles, dont une jeune sœur de Homolka, à la fin du siècle dernier. Clifford Olson (9^e rang), un tueur en série de la Colombie-Britannique, s'illustre lui aussi dans ce palmarès avec une feuille de route qui donne froid dans le dos: l'assassinat de deux enfants et de neuf adolescents au début de la décennie 80.

Dans cette nomenclature de l'exécutable, construite par les lecteurs de *The Beaver*, la chanteuse québécoise Céline Dion trouve sa place en septième position, sans que toutefois le magazine ne précise les raisons de ce choix. Conrad Black, lui, occupe la dixième position, avec en trame de fond une récrimination récurrente: il a «tourné le dos au Canada en rejetant sa citoyenneté (canadienne)», précise Mark Reid, éditeur du magazine. La chose s'est produite en effet en 2001, lorsque Black a fait son entrée à la Chambre des lords, en Angleterre.

Enfin, notons qu'Henry Morgentaler, un Montréalais d'origine, est considéré par les aficionados de la revue d'histoire canadienne publiée à Winnipeg comme le 3^e des pires Canadiens de l'histoire. M. Morgentaler s'est battu pendant des années pour obtenir la légalisation de l'avortement au Canada afin de mettre fin aux interruptions volontaires de grossesse clandestines, à l'origine de la mort de plusieurs femmes. Humaniste pour les uns, il est aussi vertement critiqué dans les milieux ultraconservateurs canadiens.

Dix historiens se prononcent

En marge de ce palmarès du public composé à 60 % de personnalités liées étroitement au Québec, *The Beaver* présente dans sa dernière livraison la liste des pires Canadiens de l'histoire telle qu'élaborée par un groupe de 10 historiens renommés. L'exercice vise à nuancer les choix des lecteurs, a indiqué l'équipe de rédaction.

«Sans surprise, la liste de nos experts propose une réponse plus réfléchie et plus mesurée, elle reflète une perspective plus approfondie du temps en lui-même et des restrictions que pose la discipline de l'histoire pour attribuer des causes et des effets à certaines personnes et à certains événements», écrit Deborah Morrison, présidente de la Société d'histoire nationale du Canada. Ainsi, vu par les historiens, le pire Canadien est sans ambages le Montréalais Adrien Arcand, autoproclamé «Führer canadien». Il est suivi par John Diefenbaker, premier ministre fédéral de 1957 à 1963, célèbre pour sa gestion autocratique de l'État et pour avoir mis un terme en 1969 au projet Arrow Avro, un avion de chasse 100 % canadien qui, à cause de cette ingérence politique, n'a jamais pu vraiment décoller.

Autres vainqueurs: Inouye Kanao (3^e rang), de Kamloops (Colombie-Britannique). Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'homme s'est illustré comme tortionnaire de... prisonniers canadiens dans les prisons de Hong Kong, où il agissait comme traducteur. Joseph Trutch, politicien de l'Ouest entre 1864 et 1871, se mérite, lui, la 4^e place de ce palmarès, pour avoir trahi les Premières Nations en leur reprenant des terres que le Canada leur avait pourtant rendues.

Militaire ayant lutté pour ses intérêts personnels entre 1795 et 1804, John Christopher Reiffenstein se rappelle à l'histoire dans la liste des experts de *The Beaver*. On le retrouve à côté de Sam Hughes, un fiéffé «antifrancophone, anticatholique, anti-intellectuel» et ministre de la Défense de 1911 à 1916. Pour avoir manipulé et maltraité les autochtones et les métis, l'ancien premier ministre John A. Macdonald est logé à la même enseigne.

L'éditeur Max Aitken, «créateur (dans les années 40) d'une chaîne de journaux médiocres» visant à faire avancer ses intérêts personnels et politiques ainsi que sa passion pour les chevaux, mais aussi Edward Farrer, séparatiste de l'Ouest et fervent défenseur d'une annexion de l'Ouest canadien aux États-Unis, ont aussi été retenus par les historiens pour personifier les pires acteurs de l'histoire du pays. Les deux hommes se retrouvent tout juste devant Duncan Campbell-Scott, qui met un terme à ce festival des médiocres pour avoir, de 1913 à 1932, administré la Politique indienne... tout en tenant publiquement des propos hautement racistes à l'égard des Premières Nations.

Le Devoir

OPIUM

SUITE DE LA PAGE 1

Selon les dernières statistiques de l'ONU, l'Afghanistan compterait 150 000 consommateurs d'opium et 50 000 héroïnomanes, dont 15 % par voie intraveineuse — on estime que 3 % de ces derniers auraient contracté le sida. Le chiffre de un million de drogués, fréquemment cité, est à relativiser, puisqu'il représente le nombre total d'utilisateurs de substances psychotropes, y compris l'alcool (160 000 utilisateurs) et le haschisch (520 000). Ce qui est sûr, c'est que le nombre d'opiomanes et d'héroïnomanes augmente rapidement depuis quelques années.

Au moins un million de personnes étaient d'autre part impliquées l'année dernière dans la culture du pavot à opium, selon les autorités afghanes. Certaines sources avancent des chiffres beaucoup plus élevés, jusqu'à trois millions.

La superficie cultivée dans le pays a fait un bond de près de 50 % de 2005 à 2006. La production d'opium a augmenté dans les mêmes proportions pour atteindre 6000 tonnes, ce qui vaut environ trois milliards de dollars.

La province de Helmand était de loin la principale

soulever publiquement, de quelque façon ou en quelque circonstance, y compris à l'intention des médias, la question de la conformité du projet Rabaska aux règlements municipaux».

Mais, selon ce qu'ont affirmé hier des sources proches des citoyens concernés, la réalité n'est pas tout à fait ce que laisse présumer le communiqué émis la semaine dernière. «C'est vrai que le contexte n'est pas exactement le même qu'en septembre, indique ainsi Gaston Cadrin, du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM). Mais, avant toutes choses, ce sont des raisons de nature financière qui paraissent avoir influencé la décision des citoyens. Ce n'est pas du tout ce que dit le communiqué de Rabaska, ni ce que son porte-parole a déclaré aux journaux» (celui-ci parlait plutôt de «solidité de la preuve soumise en cour qui a amené les opposants à retirer» leurs billes).

Dans un texte envoyé hier à quelques médias, M. Cadrin écrit prudemment que, «s'ils doivent renoncer au jugement attendu, c'est probablement parce que [les citoyens] n'ont pas les moyens financiers du promoteur». Il dénonce cette inégalité des moyens et demande au gouvernement «d'instaurer un fonds d'aide juridique à l'intention des groupes de citoyens désireux de défendre leur qualité de vie actuelle ou future».

SUITE DE LA PAGE 1

MILITANTS

L'idée d'un fonds spécial d'accès à la justice est mentionnée par le professeur Roderick Macdonald dans son rapport sur les poursuites-bâillons (SLAPP, en anglais), remis récemment au ministre de la Justice. Québec doit étudier ce dossier à l'automne.

Coffres vides

Et pourquoi les citoyens ont-ils signé volontairement un règlement hors cour qui les muselle de facto? C'est que, durant le procès intenté par les 93 citoyens contre Rabaska, la crédibilité d'un des experts appelés en cour a été remise en question par la partie défenderesse. Le simple processus pour finalement faire reconnaître cet expert a pris du temps... et coûté beaucoup d'argent. Avant même d'arriver au cœur du litige, les coffres du groupe demandeur se sont donc trouvés vides, même si une somme de 32 000 \$ avait été recueillie pour permettre le recours.

Les citoyens n'ont alors eu d'autre choix que de cesser la poursuite. Généralement, celui qui fait avorter un procès doit acquitter des frais de désistement (quelque 50 000 \$ ici): or, dans ce cas, Rabaska aurait échangé le paiement de ces frais contre le mutisme des citoyens, à sec financièrement. «En clair, la condition fixée par Rabaska pour ne pas exiger de frais de désistement de la part des requérants est de les réduire au silence sur la ques-

tion du zonage dans le débat public actuel», écrit Gaston Cadrin.

Selon le numéro du 28 juillet de l'hebdomadaire lévisien *Le Peuple*, le porte-parole de Rabaska, Simon Poitras, aurait indiqué que «cette clause où les demandeurs s'engagent à ne pas évoquer la question de la conformité [du règlement] est en quelque sorte la monnaie d'échange pour que Rabaska abandonne quelques demandes de recouvrement de frais engagés dans cette affaire».

Au téléphone, M. Cadrin déplore que le règlement hors cour signifie «que les citoyens ne pourront plus traiter d'une question qui les concerne au premier plan, et cela pour des raisons financières».

Le projet de Rabaska a récemment été approuvé par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le gouvernement n'a toutefois pas encore donné son feu vert. La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Line Beauchamp, doit rencontrer dans les prochains jours les opposants au projet.

Il y a quelques mois, le Port de Québec avait tenté d'imposer une injonction-bâillon à toute personne voulant «faire des commentaires» sur les impacts potentiellement négatifs du projet Rabaska, ce qui a été refusé par la Cour supérieure.

Le Devoir

BERGMAN

SUITE DE LA PAGE 1

Longtemps, il avait fait la navette entre son appartement de Stockholm, près du Théâtre royal dramatique, et son île, ne se repliant définitivement sur ses battures qu'il y a cinq ans, écorché, mais relié à sa famille élargie, à ses rares amis, marchant au grand vent en espérant, de son propre aveu, déjouer les démons qui n'aiment pas l'air frais et se faire oublier aussi, si possible, de la mort. La voici qui s'est rappelée soudain à ses bons souvenirs.

Max Von Sydow et Erland Josephson, ses alter ego à l'écran, sont de grands orphelins. Nous aussi.

On prononce le nom de Bergman et des films-phares nous remontent en mémoire, purs chefs-d'œuvre qui scintillent au firmament du cinéma, du *Septième Sceau* à *Fanny et Alexandre*, en passant par *Sourires d'une nuit d'été*, *Persona*, *Les Fraises sauvages*, *Sonate d'automne*. A chaque cinéophile son œuvre fétiche.

Destiné d'abord au marché de la télévision et faisant honneur au petit écran, comment oublier aussi *Scènes de la vie conjugale*, qui décortiquait en 1973 l'enfer matrimonial, multipliant les cruels déchirements entre Erland Josephsson et Liv Ullman. Il en avait réalisé la suite trente ans plus tard avec les mêmes interprètes dans *Saraband*, en 2003. Le souffle de son génie s'y révérait aussi puissant qu'autrefois. Ses personnages avaient la maturité en plus, mais point l'apaisement.

Il est né en 1918 à Uppsala, au nord de Stockholm. Tout jeune, dans la demeure austère d'un père pasteur luthérien et d'une mère dominatrice, il rêvait de théâtre devant son castelet de marionnettiste. Cette maison sombre, qui prétendait refouler tous les instincts de vie mais en attisait la ferveur, sera la matrice de son univers fantasmagorique, celui de *Fanny et Alexandre* entre autres, aux enfants blonds entre rêves et tourments. Rarement œuvre entière aura été aussi marquée par le premier âge, source jamais tarie pour des chagrins jamais consolés. Le carcan religieux ne fut pas complètement fracassé non plus, guère plus que la quête rageuse d'un Dieu absent.

S'il commença à tourner à la fin des années 40 avec *Bateau pour les Indes* et *Prison*, après un bain de théâtre, c'est *Sourires d'une nuit d'été*, vaudeville scintillant couronné en 1956 du Prix spécial du jury à Cannes, qui lui ouvrit les portes de la planète cinéma et lui permit d'obtenir carte banche pour réali-



JAN COLLISIO AGENCE FRANCE-PRESSE

Ingmar Bergman et Liv Ullman, qui fut longtemps sa muse, son actrice et sa compagne.

ser son surréaliste *Septième Sceau*, allégorie métaphysique sur la mort, qui éblouit la scène internationale et précéda d'autres chefs-d'œuvre, dont *Les Fraises sauvages*, sur le thème de la vieillesse, et *La Source*, campée dans un Moyen Âge cruel.

Ceux qui ont lu sa remarquable autobiographie *Laterna Magica* (1987) s'inclinent aussi devant ses dons littéraires, tant il parvenait à maîtriser la langue des évocations. La vie d'Ingmar Bergman connut un terrible contrecoup en 1976, lorsque le fisc suédois lui fit la vie

dure, l'accusant de fraude. Suivirent une dépression, l'internement du maître dans un établissement psychiatrique pour pulsions suicidaires et l'exil à Munich. Exonéré en 1979, il ne retrouvera sa patrie que deux ans plus tard pour tourner *Fanny et Alexandre*, mais il ne s'y réinstalla qu'en 1988. Curieusement, la Suède ne fut pas tendre envers son créateur de génie, où il comptait son lot de détracteurs, sans doute pour y avoir occupé trop de terrain. Hier, les drapeaux étaient portés en berne devant la Cinémathèque de

Stockholm. Tardif et posthume coup de chapeau au plus grand nom artistique qu'enfanta le pays nordique.

Le Devoir

◆ ◆ ◆
Télé-Québec rendra hommage au maître suédois ce dimanche 5 août à 20h30, à travers le documentaire Bergman et le cinéma, de Marie Nyreröd, et Cris et chuchotements, un des plus grands chefs-d'œuvre du cinéaste disparu.

productrice l'an dernier, avec environ 42 % du total. La province voisine de Kandahar suivait d'assez loin en seconde place. Comme les principales régions productrices sont situées dans le sud du pays, les militaires et les diplomates occidentaux s'entendent pour dire que cette industrie sert aujourd'hui à financer les talibans, puisque c'est surtout là que ces «insurgés» opèrent.

La production de pavot se déplace rapidement d'une région à l'autre. Il y a à peine trois ans, elle prévalait surtout dans le nord du pays. La peur de voir sa récolte détruite, l'autorité et la probité des responsables locaux ainsi que la possibilité de trouver d'autres sources de revenu expliquent les fluctuations.

«Une quinzaine de fermiers en ont cultivé dans le village pendant trois ans», avouent les «barbes grises» de la chura, le conseil coutumier, d'un village du district de Doshi, dans la province de Baglan, au nord de Kaboul. Personne n'en cultive cette année. «Les oulémas à la mosquée ont dit qu'Allah n'aime pas cela. Le Coran dit aussi qu'il faut obéir au chef de l'État», explique le chef du village, Saïd Rahman.

Un fermier nous montre une des petites truilles qui servaient à inciser les bulbes de pavot mûrs et à en récolter ensuite la sève, c'est-à-dire l'opium, dont une bonne couche est restée collée à l'instrument.

Il y a encore du pavot dans deux districts voisins mais

situés loin de la route, indique-t-on. L'aller-retour nécessiterait six heures de marche, une agréable promenade de santé, mais les villageois nous la déconseillent avec la plus grande insistance, rappelant que deux journalistes allemands de la télévision d'Etat Deutsche Welle ont été assassinés dans le secteur l'année dernière.

Pour accepter d'abandonner la culture du pavot, qui leur rapportait environ 130 dollars le kilo, les villageois ont aussi demandé et obtenu des semences, dont ils avaient commencé à manquer après les années de sécheresse qui ont sévi dans tout l'Afghanistan.

«Un homme de chaque village allait vendre la drogue au marché de Doshi [le chef-lieu du district] à un intermédiaire qui le revendait à un commandant, qui la revendait à l'étranger, raconte le secrétaire de la chura, Abdu Wali. Le paiement se faisait en dollars américains ou en roupies pakistanaises.»

L'Afghanistan fournira jusqu'à 92 % de la demande mondiale d'héroïne.

«La drogue cultivée dans la province de Kandahar est exportée vers le Pakistan, celle qui est produite dans la province de Helmand vers l'Iran et, de là, vers la Turquie puis l'Europe», note le ministre du Développement rural, Mohammed Ehsan Zia. Il s'agit en fait d'un désastre international. La coopération internationale est cruciale si nous voulons réussir. Nous sommes un État faible, nos voisins

sont en meilleure position pour s'y attaquer».

Dans un volumineux rapport publié à la fin de 2006, la Banque mondiale et l'Office contre la drogue et le crime des Nations unies ont rappelé que la culture du pavot et le trafic de l'opium et de l'héroïne en Afghanistan se caractérisent par une flexibilité qui les rendent difficiles à combattre. Les auteurs recommandaient donc la patience, notant que les solutions coercitives (saisies, arrestations et éradications) ont souvent pour effet de déplacer le problème. Le document recommande de concentrer les efforts dans les régions où l'accès aux terres, à l'eau et aux marchés est plus facile, bref, là où les paysans ont vraiment la possibilité de survivre autrement. Il insiste aussi sur la nécessité de renforcer à titre préventif les capacités des agriculteurs dans des régions qui n'ont pas encore été touchées par la culture du pavot.

«Les politiques consistant à faire appliquer la loi anti-drogue [saisies, arrestations et éradications] devraient suivre plutôt que précéder l'offre de modes de subsistance alternatifs.»

Le Devoir

Le journaliste Claude Lévesque et le photographe Pedro Ruiz ont séjourné en Afghanistan avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390